



## ATLAS DU GOUVERNORAT DE TUNIS



2010

Le présent document constitue la version intermédiaire de l'Atlas du gouvernorat de Tunis.

La réalisation de cet atlas a été initiée et coordonnée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) représentée par :

- M. Ghazi Ali KHEDDI : Directeur Général de l'Aménagement du territoire, Urbanisme général
- M. Taoufik BEYA : Sous-Directeur à la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme principal, Chef de projet

Cette étude représente le résultat d'un travail collectif mené au sein du bureau d'études GEOMATIX, et en étroite collaboration avec les responsables régionaux et locaux du Gouvernorat de Tunis.

L'équipe d'experts qui a mené ce travail est composée de :

- Aref BEL HADJ ALI : Spécialiste en sciences de l'informatique géographique, directeur de projet
- Lotfi MASLAH : Planificateur urbain
- Faouzi KHAMMASSI : Géomaticien
- Moez ESSAFI : Informaticien
- Meriem TAYACHIE : Infographiste

L'édition et la mise en forme de ce rapport ont nécessité en outre, la collaboration technique de Wafiq SURI et Mohamed Arib ABSI

# INTRODUCTION

EXPOSE DES MOTIFS .....	4	LES CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS .....	35	▪ LA GESTION DE DECHETS SOLIDES .....	59
LES OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	4	▪ LE TYPE DE LOGEMENT .....	35	PROJETS D'INFRASTRUCTURE .....	60
LE PERIMETRE D'ETUDE .....	4	▪ LE RACCORDEMENT AUX RESEAUX .....	37	PROJETS D'EQUIPEMENT .....	62
LE CADRE REGIONAL : LE GRAND TUNIS .....	6	▪ ETAT DES LOGEMENTS .....	37	LES DELEGATIONS D'EL MENZAH ET D'EL KHADRA .....	64
LE DECOUPAGE ADMINISTRATIF .....	6	LES DENSITES D'HABITAT .....	37	DELEGATION DE LA MARSA .....	65
LE CLIMAT .....	10	LES EQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT .....	40	DELEGATION DE CARTHAGE .....	66
▪ LES TEMPERATURES .....	10	▪ LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES DU 1 <sup>ER</sup> CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE .....	40	LES DELEGATIONS DE LA GOULETTE ET DU KRAM .....	67
▪ LA PLUVIOMETRIE .....	10	▪ L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE 2 <sup>EME</sup> CYCLE .....	40	LES DELEGATIONS DE TUNIS, MEDINA, BAB B'HAR, BAB SOUIKA ET SIDI EL BECHIR .....	68
▪ LE REGIME DES VENTS .....	10	L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL .....	41	LES DELEGATIONS DU BARDO ET D'EZZOUHOUR .....	69
▪ L'HUMIDITE ET L'EVAPORATION .....	11	L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....	41	LES DELEGATIONS D'EL OMRANE- EL OMRANE SUPERIEUR ET ETTAHRIR .....	70
▪ LA TOPOGRAPHIE .....	11	LES EQUIPEMENTS DE SANTE .....	44	LES DELEGATIONS DE KABARIA, OUARDIA ET JBEL JELLOUD : .....	71
▪ LA GEOLOGIE .....	13	LES EQUIPEMENTS DE JEUNESSE ET SPORT .....	44	LES DELEGATIONS DE HRAIRIA, SIDI H'CINE SEJOURMI .....	72
▪ L'HYDROGRAPHIE .....	13	▪ LES EQUIPEMENTS DES JEUNES .....	45		
▪ LE MILIEU MARIN ET COTIER .....	13	▪ EQUIPEMENTS SPORTIFS .....	45		
▪ LE DEPLOIEMENT DE LA POPULATION .....	15	LES EQUIPEMENTS CULTURELS .....	45		
▪ LE MODE D'EVOLUTION DE LA POPULATION .....	15	LES SERVICES DE LA POSTE .....	46		
LES MENAGES .....	17	LES INFRASTRUCTURES .....	47		
▪ LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	17	▪ LA VOIRIE .....	47		
▪ TAILLE DES MENAGES .....	18	LE TRAFIC ROUTIER .....	49		
LES CONDITIONS DE VIE .....	19	LE TRANSPORT .....	49		
▪ LA MIGRATION .....	20	▪ LE TRANSPORT COLLECTIF .....	49		
LA SITUATION DE L'EMPLOI .....	21	✓ La ligne TGM .....	49		
▪ LA POPULATION ACTIVE ET L'EMPLOI .....	21	✓ La ligne SNCFT .....	49		
✓ La population active .....	21	✓ Le métro léger .....	51		
✓ L'emploi: .....	21	✓ Le bus .....	51		
▪ LE STATUT PROFESSIONNEL: .....	22	▪ LE TRANSPORT PARTICULIER .....	51		
▪ LE NIVEAU D'ACTIVITE: .....	22	✓ Le taux de motorisation .....	51		
DENSITES .....	23	▪ LE TRANSPORT MARITIME: LE PORT DE LA GOULETTE .....	53		
L'ACTIVITE AGRICOLE .....	25	▪ LE TRANSPORT AERIEN : L'AEROPORT TUNIS CARTHAGE .....	53		
▪ LES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR AGRICOLE .....	25	LES TELECOMMUNICATIONS .....	53		
▪ LES CULTURES .....	25	RESEAU ELECTRIQUE .....	53		
▪ L'IRRIGATION .....	25	LE RESEAU D'EAU POTABLE .....	55		
▪ LE CHEPTEL .....	27	LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT .....	56		
▪ LA PECHE .....	27	LES RESSOURCES HYDRIQUES .....	57		
▪ LA CARTE DE PROTECTION DES TERRES AGRICOLES .....	27	LES SOLS .....	57		
L'INDUSTRIE .....	29	LA BIODIVERSITE .....	57		
▪ LA REPARTITION SPATIALE DU TISSU INDUSTRIEL .....	31	▪ LE LITTORAL .....	59		
▪ L'ARTISANAT .....	31	▪ LES ZONES HUMIDES : SEBKHAT RADES .....	59		
LE COMMERCE ET LES SERVICES .....	31	✓ Le lac de Tunis .....	59		
L'ACTIVITE TOURISTIQUE .....	32	✓ Sebkhat Séjourmi .....	59		
▪ LES CENTRES PRINCIPALES .....	33	LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT .....	59		
▪ LES CENTRES SECONDAIRES .....	33				
▪ LES CENTRES LOCAUX .....	33				

## INTRODUCTION

Par définition, un atlas géographique est un recueil de cartes commentées dressant une représentation de l'état actuel d'une région ou d'un gouvernorat comprenant un vaste ensemble de données spatialisées.

Ainsi, l'atlas dresse un portrait graphique du gouvernorat, abordant différents thèmes liés au milieu physique, aux caractéristiques sociales à l'occupation du sol et à l'organisation du territoire, aux activités économiques, à la desserte en infrastructures et à l'état de l'environnement.

Apportant un regard et une prospective permettant l'analyse du présent et une prospection de l'avenir, l'atlas permet une certaine vulgarisation de l'information géographique, accroît les connaissances sur les différentes composantes du gouvernorat, offrant aux autorités régionales et aux décideurs un éclairage, une synthèse des connaissances et une vision complète des enjeux et des dynamiques endogènes couvrant de multiples domaines.

De par son exhaustivité, l'atlas permet aussi d'évaluer la variété des situations et les questions d'ensemble dans le gouvernorat et constitue de ce fait, un préalable à la stratégie de développement optimal.

Cet atlas est fondé sur des données et des informations provenant de nombreuses sources reconnues, ainsi que des données cartographiques traitées (images satellites), composant un document riche de thèmes sur les grands enjeux relatifs aux domaines stratégiques.

L'adoption par l'administration des nouvelles technologies de l'information afin d'améliorer la diffusion et la visibilité de l'outil vise l'établissement d'un atlas interactif.

C'est que l'époque où les données cartographiques étaient dressées sur des cartes en papier généralement mal conservées est bien révolue. Ces nouvelles technologies de l'information sous forme de SIG et de cartes numériques ont permis une meilleure représentation, maintenance et diffusion des données spatiales.

L'atlas interactif du gouvernorat de Tunis, aura une forme attrayante et conviviale. Versé sous l'internet en Site Web et « Atlas Multimédia », l'atlas de la nouvelle génération permettra une meilleure diffusion de l'information régionale valorisant le produit auprès d'un large éventail d'utilisateurs : décideurs publics, universitaires, étudiants, etc.

En outre, la procédure d'actualisation du contenu de l'atlas à travers la mise à jour permanente des données donnera plus de crédibilité à l'outil dans son contexte régional.



### EXPOSE DES MOTIFS

Le développement régional et notamment l'essor des collectivités régionales constitue une priorité de premier ordre des autorités nationales soucieuses d'assurer un développement intégral et équitable à toutes les régions du pays. Le devenir de ces territoires décomposés en gouvernorats requiert cependant une connaissance parfaite des composantes socio-économiques et spatiales de ces entités administratives : foyers importants de dynamisme et de croissance.

À ce effet, plusieurs instruments ont été mis en place devant constituer des enveloppes permettant une meilleure approche des phénomènes et des enjeux caractérisant ces territoires.

Parmi ces outils, les Atlas de première génération initiés par la Direction générale de l'Aménagement du territoire, ont permis certes de répondre à ces préoccupations sans toutefois constituer une base fiable de réflexion et de prise de décision.

Consciente de ces insuffisances et soucieuse d'améliorer la performance de ces outils au service du développement régional, la DGAT entreprend l'étude d'une nouvelle génération d'Atlas adoptant les nouvelles technologies de communication, dotée de procédures d'actualisation jugée primordiale pour la crédibilité de ces documents désormais numériques.

Principale composante du Grand Tunis et de la région du Nord Est, le gouvernorat de Tunis, objet du présent Atlas, est concerné par cette étude d'autant que l'ancienne version de l'Atlas a porté sur l'ensemble des gouvernorats du District de Tunis et n'a pas permis de ce fait de doter le gouvernorat de son propre Atlas.

Ce gouvernorat affirme sa suprématie dans le Grand Tunis dans tous les domaines et demeure une puissance économique, et se voit le porteur du drapeau politique du pays.

Le présent Atlas vise à affirmer le rôle moteur du gouvernorat de Tunis sur le plan régional et national.

Ainsi, le document à l'aide de statistiques, d'analyse et de cartes aborde et décrit les différents thèmes liés à l'organisation du territoire du gouvernorat, le mode de peuplement, l'économie, le milieu, le niveau d'équipement, ainsi que la desserte en infrastructure.

Cet éclairage permet d'identifier les tendances et la dynamique de développement du gouvernorat de la capitale à moyen et long termes. Ainsi l'Atlas n'est pas conçu comme une simple succession de cartes et de tableaux commutés mais il a l'ambition de mesurer l'intensité des différentes occupations et de détecter les forces et les inconvénients du territoire du gouvernorat de Tunis.

### LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Permettant une certaine vulgarisation de l'information cartographique, le présent Atlas du gouvernorat de Tunis a pour but essentiel d'améliorer les connaissances sur les multiples facettes de ce territoire. À partir d'une vision complète des dynamiques internes couvrant tous les domaines aussi essentiels que le peuplement, l'économie et l'environnement, l'Atlas offre aux autorités un outil précieux d'aide à la décision.

Ainsi l'étude d'établissement de l'Atlas du gouvernorat de Tunis vise à :

- Dresser un inventaire des différentes composantes sociales et territoriales du gouvernorat, sous forme d'analyse, statistiques et cartes.
- Etablir un outil numérique adapté aux nouvelles technologies (Format, PDF, Sites Web, multimédia).
- Permettre la mise à jour périodique du document par l'établissement d'un cycle d'actualisation.

### LE PERIMETRE D'ETUDE

Fort de ses diversités physiques (Collines, Lac de Tunis, Littoral) et de son potentiel économique, le gouvernorat de Tunis situé au cœur de la région de Tunis, présente malgré les rares inconvénients une position privilégiée dans la région du Nord Est d'une part et celle du pays d'autre part.

Couvrant 356 Km<sup>2</sup>, le gouvernorat de Tunis regroupe 21 délégations et 6 communes et se délimite :

- Au Nord par le gouvernorat de L'Ariana
- À l'Est par la mer méditerranéenne
- Au Sud par le gouvernorat de Ben Arous
- À l'Ouest par le gouvernorat de La Manouba

Cette position géographique découlée par la présence de la capitale polarisant l'ensemble de l'agglomération du Grand Tunis, formée par les quatre gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, la Manouba et Tunis est dans une large mesure conditionner le contenu et le fonctionnement du gouvernorat de Tunis, objet du présent Atlas.

En outre des matrices communes : milieu physique, peuplement, immigration, emploi, transport et desserte affinent l'interdépendance de ces quatre gouvernorats du District de Tunis.

## INDICATEURS

Indicateurs	Valeur de l'indicateur	Observations
Surface	356 km <sup>2</sup>	2009
Population	997 662	Estimation 2010
Taux de croissance annuel	1.19%	2007
Densité de la population	2802	2004
Population communale	997 622	2004
Taux d'urbanisation	100%	2004
Nombre de ménages	244 018	2007 (256 418)
Taille moyenne/ménages	4	2004
Taux d'activité	47.4%	2007
Taux de chômage	12.5%	2007
Nombre de logements	265 585	2004
Taux logement/ménages	1.08	2004
Nombre de communes	8	2009
Nombre de délégations	21	2009
Taux de desserte en électricité	99.9%	2007
Taux de desserte en eau potable	100%	2007
Taux de branchement au réseau d'assainissement	95.2%	2007
Nombre d'habitants par médecin	337	2009
Taux d'exploitation des PPI	110%	2007
Nombre de lits touristiques	19 073	2008
Nombre des unités touristiques	110	2008
Nombre de lits sanitaires pour 10000 habitants	39.5	2009
Superficie terres agricoles	2400 hectares	2008
Nombre d'entreprises industrielles	405	2008

Source: INS- Directions régionales du Gouvernorat de Tunis

### LE CONTEXTE RÉGIONAL & ADMINISTRATIF

Toutes les réflexions et les analyses effectuées sur le gouvernorat de Tunis affirment sa grande domination de la région Capitale c'est le Grand Tunis, d'autant que ce territoire constitue la partie la plus dense de l'agglomération et que ses localités sont des excroissances de Tunis qui se sont formées à partir de la Médina et les petits anciens noyaux coloniaux (La Goulette, La Marsa, ...) pour constituer des entités administratives (Délégations, Communes) de l'actuel gouvernorat.

#### LE CADRE REGIONAL : LE GRAND TUNIS

Composé des quatre gouvernorats de Tunis, l'Ariana, Ben Arous et La Manouba, le Grand Tunis constitue le territoire le plus important du pays regroupant en 2004 une population de 2250800 habitants (soit le quart de la population totale du pays) et s'étale sur environ 300000 hectares.

Malgré un certain fléchissement de la croissance démographique, ce premier pôle urbain continue à enregistrer une croissance urbaine s'opérant sous forme de lotissements souvent au détriment des zones naturelles et des zones agricoles.

Partant du noyau central Médina-hypercentre, l'urbanisation de Tunis s'est déroulée progressivement en façade d'huile vers toutes les directions à travers les contraintes physiques (collines, lacs, ...) qui marquent son site.

Cette expansion urbaine, parfois incontrôlée a engendré des phénomènes de dysfonctionnements et des déséquilibres qui malgré les

correctifs apportés continuent à handicaper l'agglomération. Ainsi, on constate de nombreuses incohérences dans la configuration territoriale: habitat spontané problème de transport, concentration excessive des activités industrielles dans la zone Sud, implantation de l'habitat résidentiel dans la zone Nord, détérioration de l'environnement.

Les gouvernorats du Grand Tunis

Gouvernorat	Surface Km <sup>2</sup>	Population
Tunis	289	9 85 300
Ben Arous	685	506 400
L'Ariana	458	422 500
La Manouba	1123	336 600
Total	2555	2 250 800

Source: INS – 2004

#### LE DECOUPAGE ADMINISTRATIF

De création ancienne le gouvernorat de Tunis regroupe 985300 habitants soit 43,3% de la population totale du Grand Tunis et se décompose en vingt et une (21) délégations et six municipalités

regroupant les plus grandes infrastructures du pays (Aéroport, Ports, Universités, Grands Hôpitaux et Ministères).

L'entité administrative la plus peuplée est la délégation d'E. Hraïra qui compte 97519 habitants (INS 2008), soit près de triple de la délégation chef lieu de gouvernorat (Bab Bhar) qui ne compte que 37717 habitants.

Au niveau communal, nous enregistrons la même prédominance totale (648911 habitants) de la commune de Tunis, tandis que la plus petite entité communale: Sidi Bou Saïd ne regroupe que 4829 habitants.

Spatialement, la délégation de Sidi Hassine à dominante agricole et rurale s'étend sur une grande majorité du territoire du gouvernorat sur 8292,36 hectares. A l'inverse la délégation de Médina qui ne s'étale que sur 154,21 hectares.

# CONTEXTE RÉGIONAL ET ADMINISTRATIF



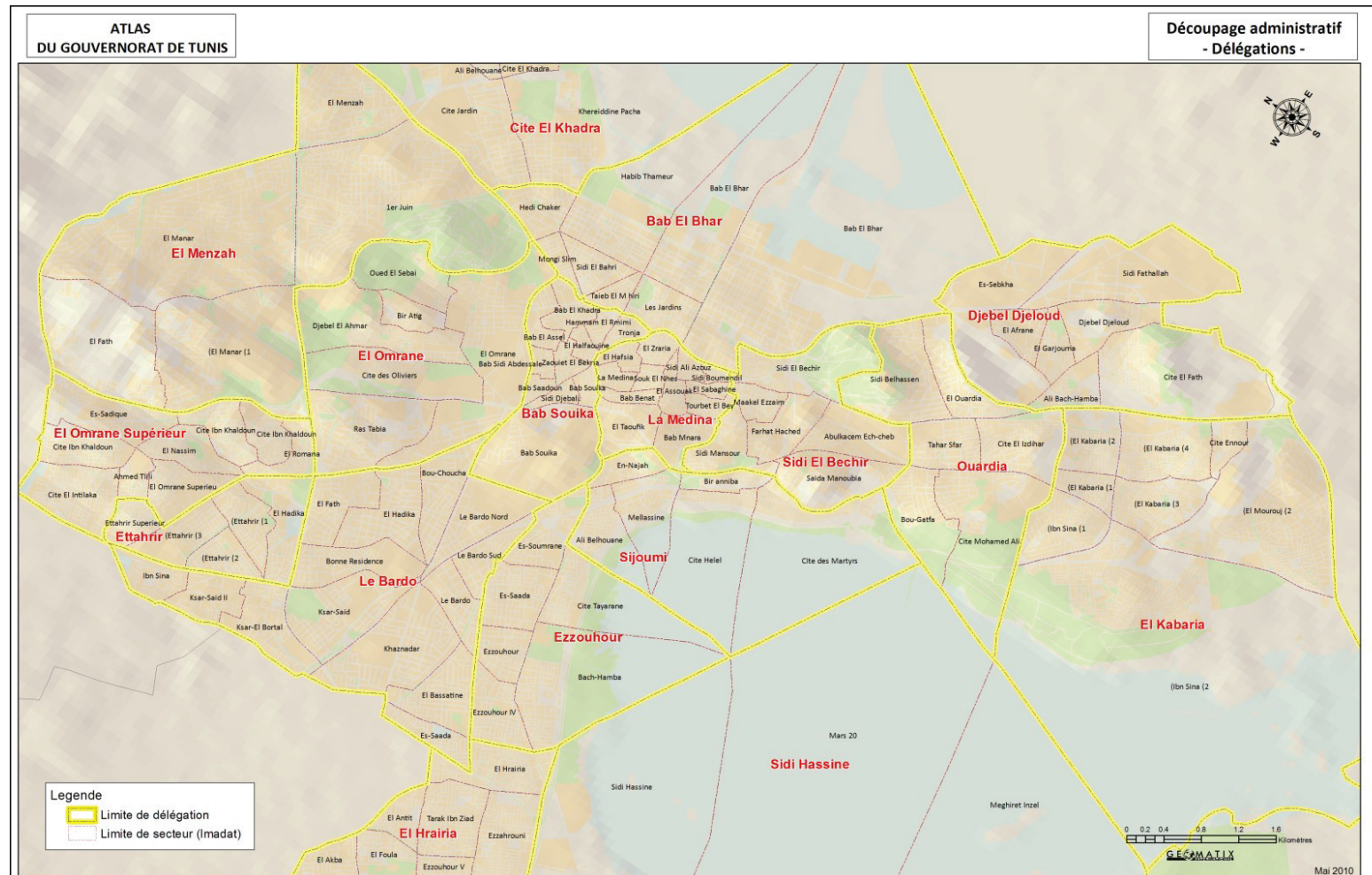


# CONTEXTE RÉGIONAL ET ADMINISTRATIF

Le découpage Administratif en délégation du  
Gouvernorat de Tunis

Délégation	Surface (ha)	Population
Carthage	808.22	20 927
Tunis Médina	154.21	26 023
Bab Bhar	1100.56	37 707
Bab Souika	217.18	32 212
El Omrane	493.83	41 275
Omrane Supérieur	315.15	63 963
Tahrir	166.32	22 555
Menzah	1015.73	45 143
Cité El Khadra	3695.37	38 031
Le Bardo	669.36	68 976
Séjourni	474.35	34 903
Ezzouhour	413.88	39 530
El Hrairia	2344.96	97 519
Sidi Hassine	8292.36	83 033
El Ouardia	416.92	33 133
El Kabaria	1450.51	82 503
Sidi El Béchir	274.99	28 270
Jbel Jeloud	521.50	26 144
La Goulette	1982.65	28 707
Le Kram	988.03	59 782
La Marsa	3068.48	80 358
Gouvernorat	<b>28864.56</b>	<b>990 694</b>

Source: INS – 2008



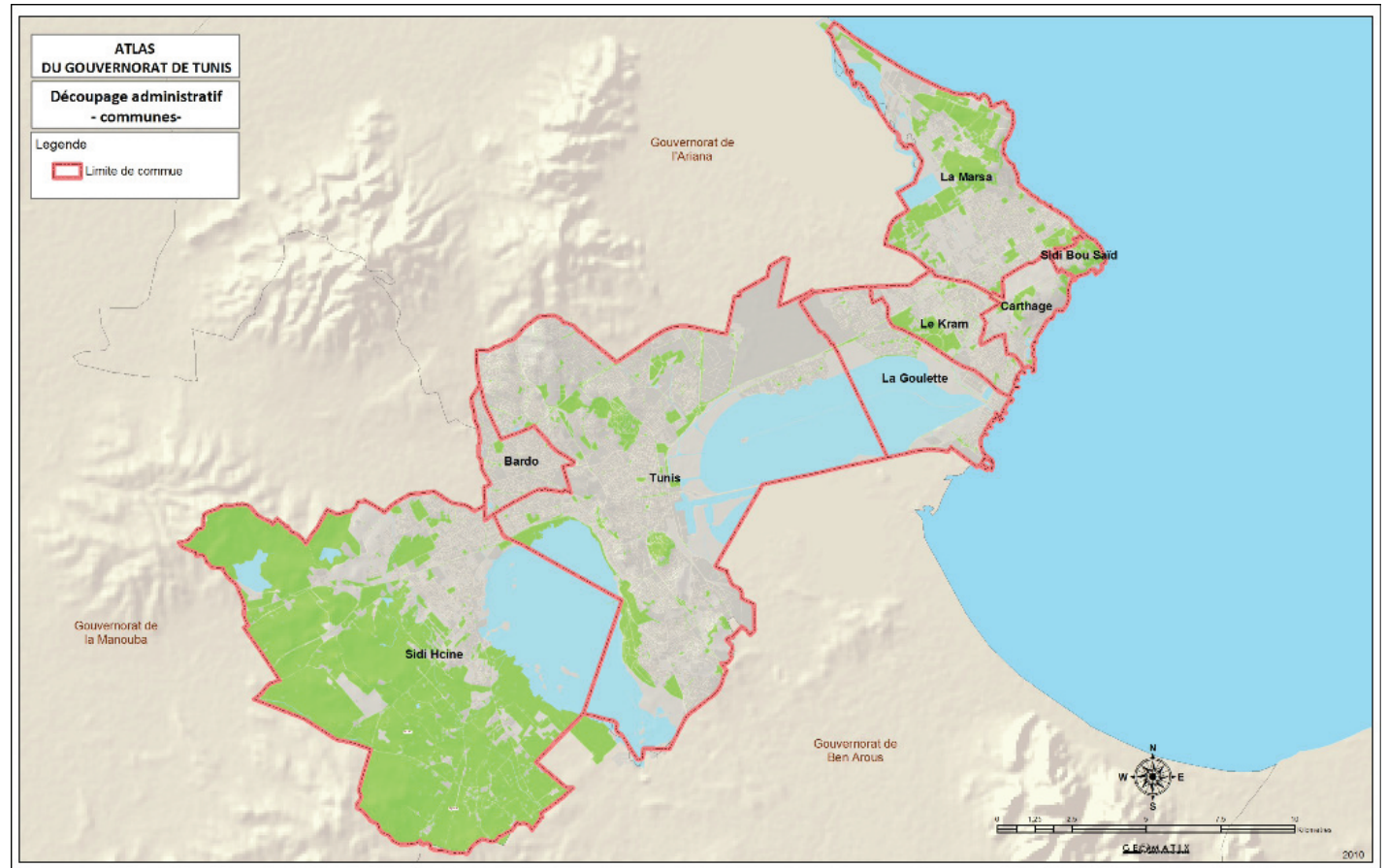
## CONTEXTE RÉGIONAL ET ADMINISTRATIF

### Le découpage Administratif en commune du gouvernorat de Tunis

Commune	Surface	Population
Tunis	10675	648 911
Le Bardo	668	68 976
El Kram	961	59 782
La Goulette	2014	28 707
Carthage	617	16 098
Sidi Bou Saïd	164	4 829
La Marsa	3067	80 358
Sidi Hassine	10640	83 033
<b>Gouvernorat</b>	<b>28807</b>	<b>990 694</b>

Source: INS - 2008

Au niveau découpage Administratif communal, il est à noter que seule la municipalité de Tunis Chef lieu de gouvernorat dispose de 16 arrondissements municipaux.



LE MILIEU NATUREL

L'approche du milieu naturel du gouvernorat de Tunis, composante importante du territoire de la région de Tunis, requiert la prise en compte des caractéristiques du site régional plus large dont il fait partie.

Ainsi, toute la région s'étend sur le golfe de Tunis, bordé par des plages sublimes et rocheuses. La vallée de la Medjerda au Nord et celle de l'Oued Méliane au Sud constituent des éléments déterminants du milieu naturel régional, baignés par un climat méditerranéen semi aride.

Le présent chapitre, présente et analyse les spécificités physiques du gouvernorat qui se compose d'une variété de reliefs caractérisant l'ensemble de la région de Tunis: plaines, collines, cuestas, lacs, zones humides, bordés par la côte et la mer.

LE CLIMAT

La région de Tunis et ses quatre gouvernorats dont celui de Tunis jouissent d'un climat de type méditerranéen, caractérisé par des températures douces, parfois froides en hiver et très chaudes en été malgré l'adoucissement provoqué par la proximité de la mer.

Les températures

Les moyennes des températures varient entre 11.4°C en hiver et 26.1°C en été avec tous les points minimaux relevés en janvier (-1.7°C) et des températures maximales enregistrées au mois Août, 46.8°C.

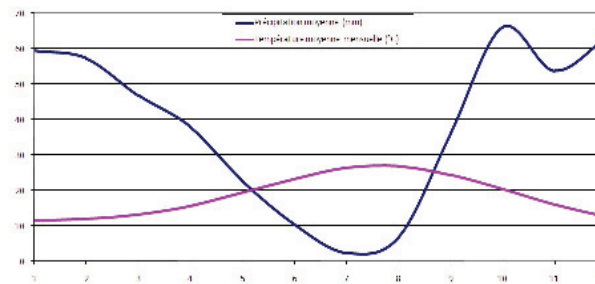
Ainsi la température oscille fortement entre l'hiver et l'été sans marquer parfois de transition au printemps.

Les températures moyennes mensuelles dans la région de Tunis

Mois	Température moyenne mensuelle
Janvier	11.4
Février	11.9
Mars	13.2
Avril	15.6
Mai	19.3
Juin	23.1
Juillet	26.3
Août	26.8
Septembre	24.3
Octobre	20.3
Novembre	15.9
Décembre	12.4
Moyenne	18.3

Source: INM

Les températures moyennes mensuelles



La pluviométrie

Le régime des précipitations se caractérise par son irrégularité, pluvieux en hiver et sec en été avec une moyenne annuelle de l'ordre de 470 mm, répartie sur une centaine de jours sur les mois d'Octobre à Mars. Le mois le plus arrosé est Octobre avec une moyenne de 66,1 mm et le

moins arrosé est le mois de juillet qui ne reçoit que 2.3 millimètres. Les pluies supérieures à 50 mm sont enregistrées durant les mois de Janvier, Février, Octobre, Novembre et Décembre.

Les mois de Janvier, Février, Mars et Décembre comptent le plus grand nombre de jours de pluies respectivement de 10, 11, 12 et 13 jours en moyenne.

A l'inverse, les mois d'été: Juillet et Août n'enregistrent en moyenne qu'une à deux journées de pluies.

Les données sur les précipitations dans le Grand Tunis

Mois	Précipitation moyenne (mm)	Nombre moyen de jours de pluies
Janvier	59.3	12
Février	57.2	11
Mars	46.7	10
Avril	37.8	8
Mai	22.6	5
Juin	10.4	3
Juillet	2.3	1
Août	6.7	2
Septembre	36.0	5
Octobre	66.1	9
Novembre	53.7	9
Décembre	63.1	13
Moyenne Annuelle	38.4	88

Source: INM

Le régime des vents

Les vents dominants sont généralement du secteur Ouest à Nord Ouest et du secteur Est se répartissant par saison comme suit :

- En hiver et en automne, ces vents sont du secteur Ouest avec des tendances Nord Ouest et Sud Ouest.
- Au printemps, les vents dominants sont du secteur Nord Ouest avec des tendances Est, et Nord Est.

- En été, ces vents sont du secteur Est avec des tendances Nord Est et même Nord Ouest.

Les vents du Sud, le sirocco de Sud Ouest et Sud Est fréquents en été, contribuent à la hausse des températures entre Juin et Août.

## ▪ L'humidité et l'évaporation

De par la proximité de la mer, l'humidité est relativement forte dans le Grand Tunis enregistrant une moyenne annuelle de 68,2%, variant de 46% à 78%.

Le régime de l'humidité dans le Grand Tunis

Région de Tunis			
Heure	06h	12h	18h
Janvier	86	69	83
Février	86	64	78
Mars	86	61	76
Avril	87	61	75
Mai	82	55	68
Juin	78	51	63
Juillet	72	46	60
Août	80	48	64
Septembre	85	54	71
Octobre	88	60	74
Novembre	88	55	81
Décembre	86	67	82

Source: INM

À l'instar de l'humidité, l'évaporation est assez élevée notamment en période estivale. Elle atteint 208 mm en juillet. Les moyennes mensuelles enregistrées, varient de 67 mm au mois de janvier à des pointes dépassant les 200 mm en juillet - Août.

Les moyennes mensuelles d'évaporation dans le grand Tunis

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Grand Tunis	67	69	86	107	141	173	208	190	139	105	82	70

Source: INM

## ▪ La topographie

Le site naturel du Grand Tunis est structuré autour de trois zones humides et d'une double couronne de collines et de montagnes du Tell du Nord Est.

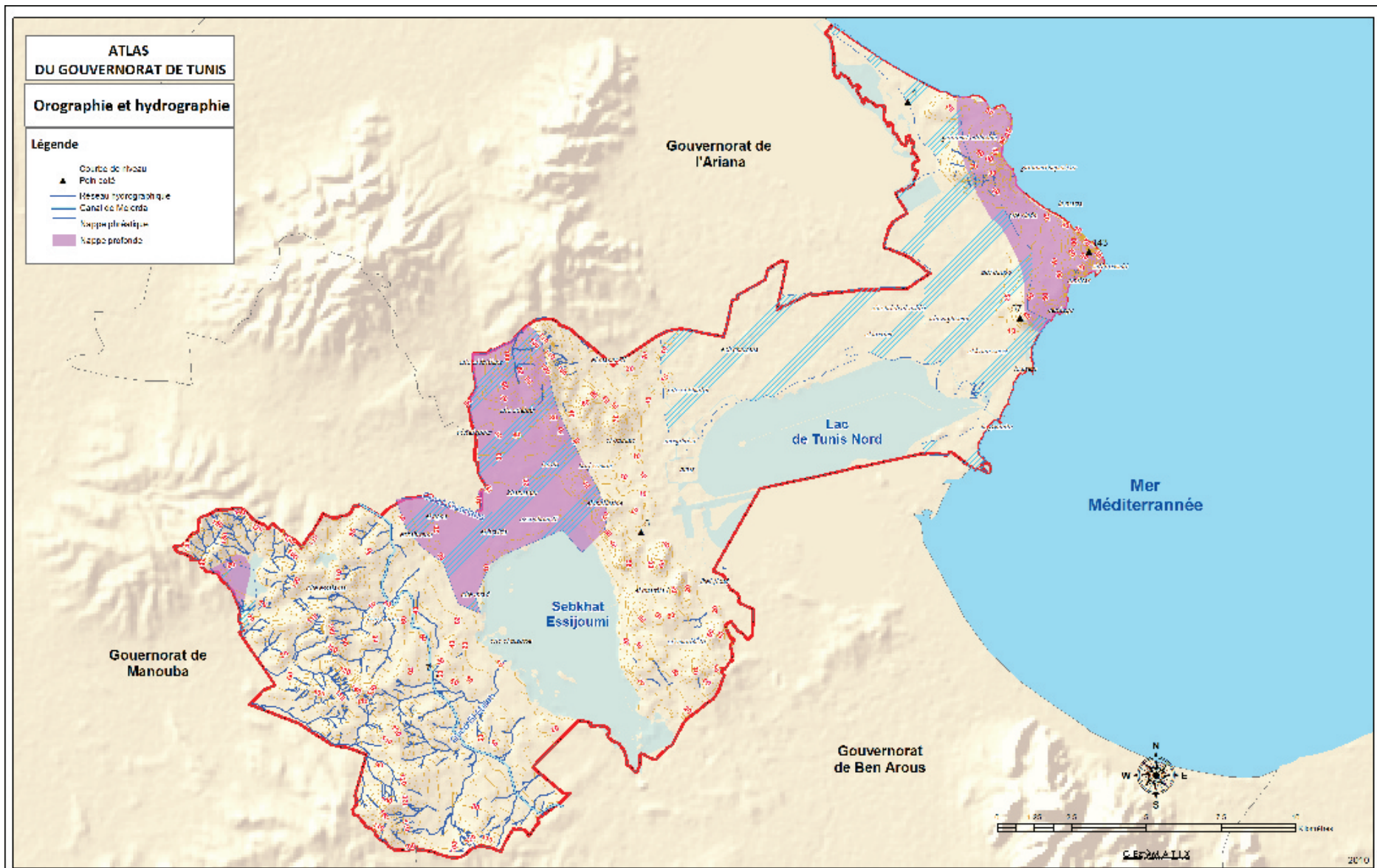
Ce système se décompose comme suit :

- À l'Ouest, les plaines de Mornagaia et de la Manouba s'étendent autour de sebkha. Séjouani et de Djebel Annar.
- Au Nord, les plaines de la Soukra et l'Arjana s'étendent entre les hauteurs de Djebel Ennahli (175 m), la sebkha de l'Arjana et le lac de Tunis.
- Au Sud, les plaines de Mornag et Fouachana, drainées par l'oued Melians et l'oued El Hlammam, s'étendent à partir des hauteurs du Djebel Boukoraine (507 m) et Djebel Ressas (805 m).

Dans le gouvernement de Tunis, on signale les petits reliefs de la Kasbah, Raïta, Ras Tabia, Le Belvédère, Jebel Jeloud (Jellaz et Montleury) et surtout les côtes de Sidi Dhrif, Byrsa, Gammarth et de Sidi Bou Saïd (129 m).



# LE MILIEU NATUREL



## ▪ La géologie

Implantée à l'extrémité Nord Est de la dorsale, le site de Grand Tunis se caractérise par de nombreux effondrements provoqués par un réseau de failles à la fin de l'ère tertiaire. Ces effondrements s'identifient aux grands bassins de sédimentations : vallée de la Medjerda, lac de Tunis, Sebkhia, Séjoumi et la plaine de l'oued Méliane au Sud dans le gouvernorat de Ben Arous.

En plus, ces effondrements ont généré les sommets de Djebel Ressas et de Boukomine, composés par des calcaires du jurassique et du crétacé.

Ainsi, le relief de la région formé de pressions subsidentes et de petites collines d'origine structurale est marqué par un système de failles majeures et de nombreux accidents. La principale plaine du gouvernorat de Tunis, celle de Monrag est constituée de dépôts du quaternaire continental.

## ▪ L'hydrographie

La région de Tunis avec ses composantes physiques (golfe et reliefs) est structurée par trois cuvettes qui captent les eaux pluviales des plaines et des hauteurs environnantes, à savoir le lac de Tunis, les sebkhia de l'Ariana et de Séjoumi.

Deux grands oueds coulent dans les plaines, au Nord, l'oued Medjerda, et au Sud l'oued Méliane et son affluent l'oued El Hamman.

Deux petits oueds drainent le gouvernorat de Tunis, l'oued Roriche se déverse dans le lac de Tunis et l'oued Ghariana, à l'ouest, draine les eaux vers sebkhia, Séjoumi.

À l'ouest, le gouvernorat est traversé par l'oued Chafrou et le canal Mejerda – Cap Bon qui draine les eaux du Nord vers les autres régions du pays.

## ▪ Le milieu marin et côtier

Boutée au fond d'un golfe portant son nom, la région de Tunis a été de tous temps conditionnée par cette implantation aussi bien sur le plan économique (port, ouverture vers l'extérieur) que sur le plan urbain (occupation littorale).

Cette façade maritime appartient à la mer méditerranée et s'étend du Cap Farina au Nord du Cap Bon et s'étend sur une centaine de kilomètres. Au fond du golfe de Tunis se situent les ports de commerce de Tunis, La Goulette et Radès et le port de plaisance de Sidi Bou Saïd.

Du Nord au Sud, la forme de la côte est généralement basse avec toutefois des falaises au niveau de Gammarth et de Sidi Bou Saïd.

Le fond marin du golfe est couvert d'herbiers composés généralement de trois espèces végétales courantes en méditerranée: *Cycomedouées*, *Posidonies* et *Caulerpes* constituant des poches d'abris pour la faune marine.

Dans ce golfe bien abrité, les marées ont un caractère semi-diurne comptant par jours deux pleines mers et deux basses mers de hauteur variable dont l'amplitude moyenne est de l'ordre de 0,50 mètre.

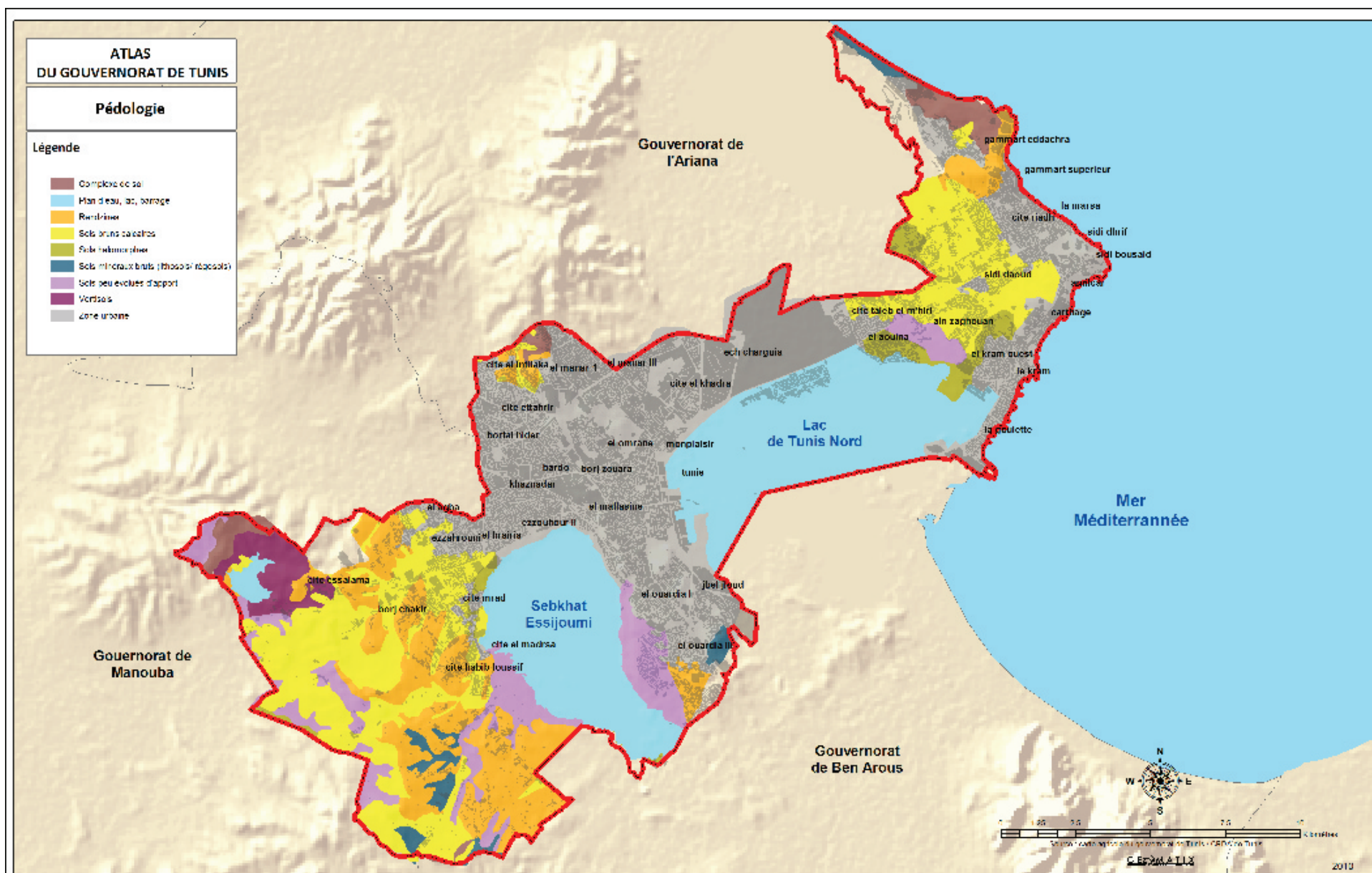
Les courants littoraux dans le golfe de Tunis

	Marée Montante		Marée Descendante	
	Direction	Intensité	Direction	Intensité
Cap Gammarth – La Goulette	N.O	8 à 10	E.S.E	40 à 50
Baie La Marsa	N.W	8 à 10	S.E	8 à 10
La Goulette	N.S	-	S.N	-
Cap Salambo - Carthage	S.N	4 à 5	N.S	4 à 5
Radès Méliane	L côte	3 à 10	Il côte	-
Hammam-Lif	L côte	20 à 40	Il côte	-

Source : INM, 2007

Malgré l'occupation urbaine assez prononcée, la côte du Grand Tunis abrite quelques zones littorales tantôt anciennes, tantôt vives abritant des forêts, Gammarth au Nord et Bordj Cédria au Sud présentant des coupures naturelles dans un littoral fortement inertié aussi bien au Nord (La Marsa, La Goulette, Carthage, Sidi Bou Saïd, Gammarth).

# LE MILIEU NATUREL





## LE MILIEU HUMAIN

La dernière estimation de la population de 2009, de l'Institut National des Statistiques, établit la population du gouvernorat de Tunis à 997622 habitants, contre une population de 983861 personnes en 2004 lors du dernier recensement de la population soit une évolution de 14761 habitants. La population est totalement urbaine (100%) et exclusivement communale.

Le présent chapitre sur le milieu humain vise à apprécier les principales caractéristiques démographiques de la population, sa répartition sur le gouvernorat, par milieu et par entité administrative, son mode d'évolution, ainsi que ses différentes composantes.

### Le déploiement de la population

Avec un poids démographique de 983861 personnes (2004), soit le plus grand volume de population dans le Grand Tunis comptabilisant 43,8% de cette population et près de 10% de la population nationale.

La configuration physique (les collines, les plaines agricoles, le lac Nord et Sud formant des obstacles à l'occupation humaine), les infrastructures de transports (schémas de fer, voies structurantes) ont conditionné la distribution de la population à partir des anciens noyaux urbains (Médina, La Goulette, Le Bardo et La Marsa). Progressivement autour de ces noyaux se sont greffées de nouvelles zones urbaines généralement planifiées ou même spontanées (El Manar, El Boulhain, Ezzoutour, Ain Zaghouan, Hrairia, Séjourni et Sidi Hassine

Actuellement la délégation d'El Hrairia es, la plus peuplée regroupent environ 10% de la population du gouvernorat, soit 96245 habitants.

Ainsi on distingue cinq entités de peuplement plus ou moins homogènes :

- La Marsa - La Goulette - Sidi Bou Saïd - Carthage - Le Kram
- Le Bardo - Ibn Khaldoun - Ettahrir - El Ourans.
- Ville Basse - Mutuelle Ville - EL Khadra - El Menzah.
- Ezzoutour - Séjourni - Sidi Hassine- Hrairia.
- Sidi El Bectir - Médina - Bab Souika - Jebel Jeloud - Kabaria - Ouardia.

Le quart de la population actuelle du gouvernorat se concentre dans l'entité ouest, autour du lac de Séjourni, avec une légère avance sur l'entité centrale formée autour de l'ancien noyau la Médina qui regroupe 231383 habitants.

La troisième entité démographique formée par les délégations Nord Ouest autour de Bardo et El Ourane est une occupation assez ancienne regroupant 195139 habitants.

Le quatrième regroupement humain composant une grande partie de la côte Nord, concentre 185164 habitants autour des anciens noyaux de La Goulette (avec ses croissances Le Kram et El Boulhain) et La Marsa.

Le dernier ensemble démographique d'occupation progressive est le pôle Ville Basse - El Menzah qui concentre 119944 habitants.

La distribution de la population dans le gouvernorat de Tunis

Entité Démographique	Effectif Population	%
Ville Basse - Mutuelle Ville - EL Khadra - El Menzah	119 944	12.19
Côte Nord : La Marsa - La Goulette - Sidi Bou Saïd - Carthage - Le Kram	185 164	18.82
Médina - Kabaria - Ouardia - Sidi El Béchir - Bab Souika - Jebel Jloud	231 383	23.51
Le Bardo - Ettahrir - El Omrane - Ibn Khaldoun	195 139	19.83
Ezzouhour - Séjourni - Sidi Hassine- Mellassine - Hrairia	252 231	25.63
<b>Gouvernorat</b>	<b>983 861</b>	<b>100</b>

Source: Geomatix + INS 2009

### Le mode d'évolution de la population

Dans le Grand Tunis, le gouvernorat de Tunis se distingue par une faible dynamique de sa population dont le volume a légèrement (25%) évolué entre 1984 et 2004 et qui est passé entre 1994 et 2004 de 887803 habitants à 983861 habitants soit une augmentation de l'ordre 96058 personnes. Selon les dernières estimations de l'INS, cette population atteindrait en 2009, quelques 997627 habitants.

Cette croissance se traduit par un taux de croissance démographique de 1,03% l'un des plus faibles du pays, alors que ce taux de 2,08% soit le double dans le Grand Tunis.

Ainsi le gouvernorat de Tunis enregistre un taux de croissance deux fois inférieur à celui du Grand Tunis et presque analogue sur le plan national: 1,1%. Cette caractéristique démographique, résulte des mouvements migratoires résidentiels qui s'opèrent dans

Le Grand Tunis marqué par un mouvement des populations de centre vers la périphérie.

En outre le gouvernement de Tunis se distingue par sa dynamique économique et par son statut de gouvernement- Capitale

Evolution de la population du gouvernement de Tunis depuis 1984

Année	1984	1994	2004	2009	1984 – 2009 (population additionnelle)
Population	774364	887803	983861	997622	223258

Source: INS 1984 - 2009

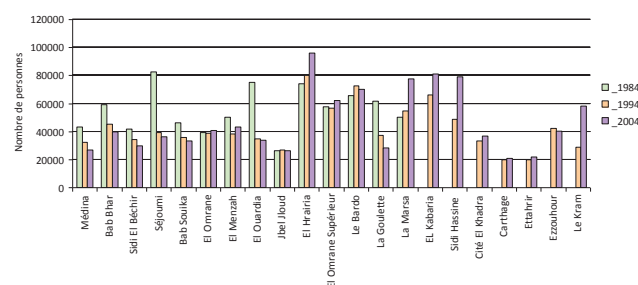
À l'intérieur du gouvernement de Tunis, cette évolution démographique s'opère d'une manière différentielle depuis 1984, notamment après la création de nouvelles délégations et de nouvelles communes (Le Kram, Ettahrir, Ezzouhour, Sidi Hassine...).

Ainsi, ce nouveau découpage administratif a permis le redéploiement de la population de quelques grandes délégations: Tunis et La Goulette observant d'importantes modifications dans leur volume de population.

Ainsi, on dénote sur le plan des délégations :

- La décroissance des populations des délégations de La Goulette, El Ouardia et Sejoumi subissant une baisse notable de population au profit, notamment des nouvelles délégations d'El Kram, de Sidi Hassine et d'El Kabaria.
- La forte croissance des délégations d'El Kram (58152 habitants) de Sidi Hassine (79381 habitants) et de La Marsa (77890 habitants).

Evolution de la population par délégation



Evolution de la population entre 1984 et 2004 par délégation du gouvernement de Tunis

Délégation	1984	1994	2004
Médina	43520	32563	26703
Bab Bhar	59163	45442	39806
Sidi El Béchir	41783	34353	29911
Séjoumi	82485	39283	36171
Bab Souika	46465	35835	33284
El Omrane	39418	38950	40801
El Menzah	50337	38126	43320
El Ouardia	75399	34902	33734
Jbel Jloud	26236	27034	26490
El Hrairia	73973	80243	96245
El Omrane Supérieur	57875	56556	62138
Le Bardo	65669	72707	70244
La Goulette	61609	37377	28407
La Marsa	50432	54611	77890
El Kabaria	-	66415	81261
Sidi Hassine	-	48788	79381
Cité El Khadra	-	33198	36818
Carthage	-	19855	20715
Ettahrir	-	20098	21956
Ezzouhour	-	42356	40434
Le Kram	-	29111	58152
<b>Gouvernorat</b>	<b>774364</b>	<b>887803</b>	<b>983861</b>

Source: INS 1984 - 1994 - 2004

À un niveau communal, cette croissance démographique se caractérise notamment par :

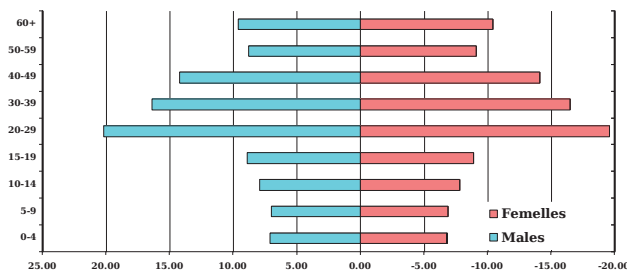
- La régulière croissance de la commune de Tunis passant de 596654 habitants en 1984 à 728453 habitants en 2004 malgré un faible taux de croissance (0.78%).
- La stabilité des populations des communes de Sidi Bou Saïd et de Bardo.
- La décroissance de la population de la commune de La Goulette passant de 61609 habitants en 1984 à 28407 personnes en 2004.
- La forte croissance de la commune de La Marsa qui voit sa population plus que doubler passant de 38319 habitants en 1984 à 77890 habitants en 2004.
- La nouvelle commune d'El Kram regroupe quelques 58152 habitants pour constituer la quatrième municipalité du gouvernement de Tunisie.

Evolution de la population de 1984 et 2004 par Commune dans le gouvernement de Tunis

Délégation	1984	1994	TC 1984-1994 (%)	2004	Tc 1994 - 2004 (%)
Tunis	596654	674142	1.19	728453	0.78
La Goulette	61609	66488	1.46	28407	-8.15
Le Kram	-	-	-	58152	-
Carthage	7452	14667	2.41	15922	0.82
Sidi Bou Saïd	4661	5188	1.07	4793	-0.79
La Marsa	38319	54611	3.60	77890	3.61
Le Bardo	65669	72707	1.48	70244	-0.34
<b>Gouvernorat</b>	<b>774364</b>	<b>887803</b>	<b>1.51</b>	<b>983861</b>	<b>1.03</b>

Source: INS 1984 - 1994 - 2004

Pyramide des âges du gouvernement de Tunis et du Grand Tunis en 2004



## LES MENAGES

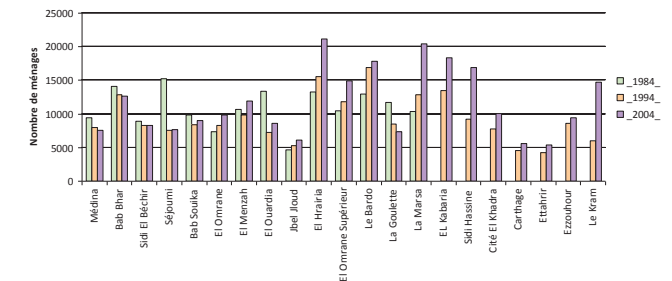
### Les caractéristiques des ménages

Lors du dernier recensement de la population de 2004, le gouvernement de Tunis regroupait 244018 ménages dont une grande partie réside dans la commune de Tunis.

Entre ces deux recensements, le gouvernement a enregistré une augmentation de 25% du nombre de ménages qui a évolué de 195557 ménages à 244018 soit un volume additionnel de 48461 ménages.

Près du quart de ces ménages résident dans les délégations périphériques de Hraïra, Séjourni et Sidi Hassine.

Evolution du nombre des ménages entre 1984 et 2004



Evolution des ménages entre 1984 et 2004 par délégations dans le gouvernement de Tunis

Délégation	1984	1994	2004
Médina	9489	8019	7584
Bab Bhar	14136	12837	12654
Sidi El Béchir	8924	8307	8268
Séjoui	15257	7585	7700
Bab Souïka	9877	8417	9038
El Omrane	7374	8247	9804
El Menzah	10730	9837	11881
El Ouardia	13355	7309	8650
Jbel Jloud	4712	5317	6111
El Hraïria	13324	15611	21110
El Omrane Supérieur	10477	11867	14944
Le Bardo	12938	16942	17799
La Goulette	11702	8545	7327
La Marsa	10366	12858	20420
EL Kabaria	-	13467	18405
Sidi Hassine	-	9182	16960
Cité El Khadra	-	7786	10100
Carthage	-	4531	5640
Ettahrir	-	4263	5445
Ezzouhour	-	8657	9436
Le Kram	-	5973	14742
Gouvernorat	152661	195557	244018

Source: INS 1984 - 1994 – 2004

Selon les dernières estimations de 2007, le gouvernorat regroupe 256400 ménages.

## ▪ Taille des ménages

La taille moyenne des ménages dans le gouvernorat de Tunis est de 4.03 personnes enregistrant une baisse progressive depuis 1984 sachant que ce ratio était 5.07 personnes par ménage en 1984.

Evolution de la taille moyenne des ménages dans le gouvernorat de Tunis

Année	1984	1994	2004
Taille moyenne	5.07	4.54	4.03

Source: INS 1984 - 1994 – 2004

La réduction de la taille des ménages illustre les mutations enregistrées dans la société tunisienne et notamment dans la dynamique démographique caractérisée par une baisse notable de la fécondité et par de nouvelles pratiques sociales (éclatement de la cellule familiale, limitation des naissances, ...).

Toutefois, ces ratios moyens recouvrent des disparités et varient à l'intérieur du gouvernorat d'une délégation à l'autre où les délégations périphériques de Séjoui, Sidi Hassine et Hraïria enregistrent les plus forts ratios avec respectivement des tailles de 4.70, 4.68 et 4.56 personnes par ménage.

La taille des ménages dans les délégations du gouvernorat de Tunis

Délégations	Taille moyenne des ménages
Carthage	3.67
Médina	3.52
Bab Bhar	3.15
Bab Souïka	3.68
El Omrane	4.16
El Omrane Supérieur	4.16
Ettahrir	4.03
El Menzah	3.65
Cité El Khadra	3.65
Le Bardo	3.95
Séjoui	4.70
Ezzouhour	4.29
El Hraïria	4.56
Sidi Hassine	4.68
El Ouardia	3.90
Ibn Khaldoun	4.42
Sidi El Béchir	3.62
Jbel Jloud	4.33
La Goulette	3.88
Le Kram	3.94
La Marsa	3.81
Gouvernorat	4.03

Source: INS 2004

À l'inverse, les délégations centrales de Bab Bhar, Médina et Bab Souika, enregistrent des ratios proches de 3.5 personnes allant de 3.15 à 3.68 personnes par ménage.

## LES CONDITIONS DE VIE

Les conditions de vie des ménages du gouvernorat de Tunis sont appréhendées à partir du niveau de desserte en infrastructures et en équipements intérieurs des logements.

L'examen de l'évolution de ce niveau d'équipement, dénote une certaine amélioration du degré de desserte en eau potable et en assainissement. Les plus forts taux relevés sont ceux de l'électricité et de l'eau potable qui concernent 99.9% et 99.7% des ménages.

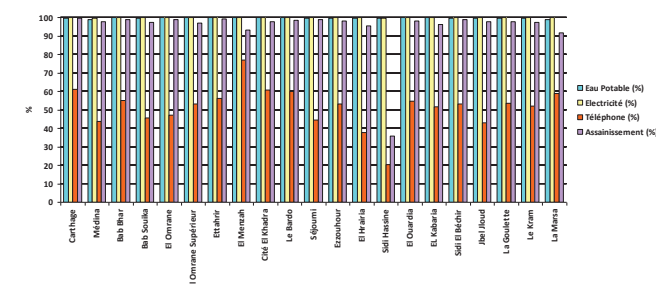
Toutefois en matière d'assainissement, on dénote des insuffisances de desserte notamment dans la délégation de Sidi Hassine dont le taux n'est que de 36%. Il est à signaler que le taux global de couverture en assainissement du gouvernorat et de 92.6% est bien supérieur au taux national (53.5%).

Le niveau d'équipement des ménages en infrastructure dans le gouvernorat de Tunis

Délégations	Desserte			
	Eau Potable (%)	Electricité (%)	Téléphone (%)	Assainissement (%)
Carthage	99.8	99.9		99.6
Médina	98.9	99.8	43.8	97.9
Bab Bhar	100.0	99.9	55	98.9
Bab Souika	99.7	99.9	45.6	97.5
El Omrane	99.9	99.9	47.3	98.7
El Omrane Supérieur	100.0	100.0	53.2	96.9
Ettahrir	100.0	100.0	56.1	99.4
El Menzah	99.9	99.9	76.9	93.2
Cité El Khadra	99.9	100.0	60.9	97.9
Le Bardo	99.9	100.0	60.0	98.4
Séjoui	99.8	99.9	44.4	98.7
Ezzouhour	99.5	100.0	53.1	98.3
El Hrairia	99.5	99.9	37.8	95.6
Sidi Hassine	99.5	99.6	20.4	36.0
El Ouardia	99.9	100.0	54.8	98.3
EL Kabaria	100.0	99.9	51.8	96.4
Sidi El Béchir	99.8	99.9	53.1	98.8
Jbel Jloud	99.8	99.9	43.2	97.6
La Goulette	99.7	99.9	53.4	97.6
Le Kram	99.8	99.9	52.2	97.5
La Marsa	98.9	99.9	58.7	91.7
<b>Gouvernorat</b>	<b>99.7</b>	<b>99.9</b>	<b>50.9</b>	<b>92.6</b>

Source: INS 2004

Le niveau d'équipement des ménages en infrastructure



Si ces taux sont relativement satisfaisants en matière d'équipement en infrastructures, ils restent faibles en matière de téléphones fixe notamment dans les zones périphériques de Sidi Hassine et El Hrairia qui enregistrent un taux de desserte de l'ordre de 37% et 20%. Ce déficit constitue un frein au développement de l'outil Internet considéré comme un moyen de communication et d'éducation et ce malgré une nette amélioration par rapport en 1994 (26.9% pour le gouvernorat).

Evolution des principaux indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages du gouvernorat de Tunis entre 1994 et 2004

Indicateurs	Taux 1994 (%)	Taux 2004 (%)
Taux de desserte en électricité	99.3	99.9
Taux de desserte en eau potable	97.8	99.9
Taux de raccordement au réseau assainissement (milieu communal)	90.8	93.4
Téléphone fixe	26.9	50.9

Source: INS 2004

En matière d'équipement interne du logement des ménages du gouvernorat de Tunis en 2004, on relève une couverture très faible en gaz naturel évaluée à 30.6% variant 92% pour la délégation d'El Menzah à des taux très faibles pour les délégations périphériques dont la desserte en gaz



n'est que de 3%. Curieusement cette insuffisance concerne aussi bien d'anciens pôles urbains tels que Jbel Jloud (2.6%) et La Médina (16.3%).

Le niveau d'équipement interne des ménages dans les délégations du gouvernorat de Tunis

Délégations	Equipements	
	Salles de Bains (%)	Gaz naturel (%)
Carthage	65.4	38.8
Médina	25.1	16.3
Bab Bhar	54.8	81.9
Bab Souika	31.4	20.2
El Omrane	40.3	28.4
El Omrane Supérieur	54.1	22.2
Ettahrir	67.0	29.8
El Menzah	94.2	92.0
Cité El Khadra	81.1	70.6
Le Bardo	67.1	36.4
Séjourni	11.9	3.0
Ezzouhour	48.6	3.3
El Hrairia	31.1	2.5
Sidi Hassine	14.5	2.3
El Ouardia	53.0	28.4
EL Kabaria	47.6	23.1
Sidi El Béchir	42.8	39.6
Jbel Jloud	16.9	2.6
La Goulette	60.6	27.3
Le Kram	63.9	24.7
La Marsa	66.3	34.8
<b>Gouvernorat</b>	<b>50.7</b>	<b>30.6</b>

Source: INS 2004

L'équipement en salles de bains touche la moitié (50.2%) des ménages et atteint des seuils importants dans les délégations d'El Menzah (94.2%) et Cité El Khadra (81.1%). Le sous équipement en salle de bains concerne notamment les délégations périphériques de Sidi Hassine (14.5%), Jbel Jloud (16.9%) et surtout Séjourni (11%) où les taux enregistrés sont très inférieurs de ceux relevés dans le gouvernorat.

### La migration

Les phénomènes migratoires constituent une composante importante dans la dynamique socio économique du Grand Tunis et de ses quatre gouvernorats dont celui de Tunis. Agissant sur tous les secteurs : emploi, population, habitat... ces phénomènes ont toujours marqué l'agglomération du Grand Tunis qui subit les effets de l'exode rural, des migrations internes, résidentielles et des déplacements massifs des populations à la recherche d'emploi et d'amélioration de leurs conditions de vie.

Entre 1999 et 2004, le gouvernorat de Tunis composante importante des mouvements migratoires caractérisant le Grand Tunis, a enregistré un volume de 259498 personnes ayant quittées ou arrivées dans les différentes délégations.

Toutefois l'effectif des départs est largement supérieure (143349 personnes) à celui des arrivées évalué à 116149 personnes. Près de 60% de ces mouvements (départs) sont le fait des migrations résidentielles opérant dans la région du Nord Est et notamment des gouvernorats de Ben Aroua de l'Arina et de La Manouba.

Ainsi le solde migratoire du gouvernorat est négatif de l'ordre de 27200 personnes.

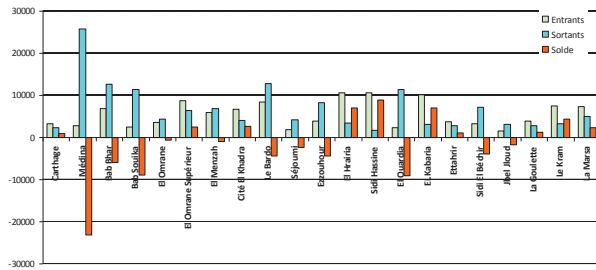
Ces mouvements migratoires touchent l'ensemble des délégations du gouvernorat d'une manière différentielle avec peu de soldes positifs à Sidi Hassine (+ 8926 personnes) et surtout des soldes négatifs inquiétants à La Médina (- 23047 personnes) et dans les délégations centrales de Bab Souika (- 8926) et El Ouardia (- 9046) et Bab Bhar (-5889).

Le bilan de la migration interne dans les délégations de gouvernorat Tunis entre 1999 et 2004

Délégations	Entrants	Sortants	Solde
Carthage	3265	2379	886
Médina	2771	25818	-23047
Bab Bhar	6812	12701	-5889
Bab Souika	2548	11474	-8926
El Omrane	3645	4302	-657
El Omrane Supérieur	8805	6375	2430
El Menzah	5995	6856	-861
Cité El Khadra	6755	4073	2682
Le Bardo	8507	12838	-4331
Séjourni	1944	4285	-2341
Ezzouhour	3915	8346	-4431
El Hrairia	10600	3513	7087
Sidi Hassine	10625	1699	8926
El Ouardia	2356	11402	-9046
EL Kabaria	10131	3153	6978
Ettahrir	3790	2758	1032
Sidi El Béchir	3246	7172	-3926
Jbel Jloud	1550	3202	-1652
La Goulette	3981	2765	1216
Le Kram	7522	3212	4310
La Marsa	7386	5026	2360
<b>Gouvernorat</b>	<b>116149</b>	<b>143349</b>	<b>-27200</b>

Source: INS 2004

Le bilan de la migration interne dans les délégations de l'unis entre 1999 et 2004



Les principales causes des migrations internes relevées sont l'accompagnement de conjoint, l'emploi et l'habitat. se répartissent comme suit :

- 54.5% Regroupement familial.
- 14.4% Emploi.
- 17.8% Logement.
- 11.3% Etude.

Le niveau de migration externe, ne concerne que près de 18000 individus dont 9907 sont sortants soit un solde négatif de 1939 personnes.

### LA SITUATION DE L'EMPLOI

Point focal de toute la stratégie de développement, le volet emploi est conditionné par la dynamique de plusieurs secteurs d'activités. L'appréhension de la question de l'emploi du gouvernorat de Tunis, malgré sa relative bonne santé, ne peut être dissociée des autres gouvernorats de grand Tunis, sachant que ce territoire est considéré comme le plus important bassin d'emploi du pays.

### La population active et l'emploi

#### ✓ La population active

La population active dans le Grand Tunis est estimée en 2004 à 826621 actifs soit près du quart (24%) des actifs de l'ensemble du pays.

Quant à la population active occupés du Grand Tunis, elle est de l'ordre 559459 individus dont 50% sont répertoriés dans le gouvernorat de Tunis.

#### ✓ L'emploi:

Cette population active occupée est principalement employée dans l'industrie (24%), les services (31%), l'administration (19%) et l'agriculture (14%).

Par secteur, on s'enregistre une tertiarisation accrue de l'emploi au détriment de l'activité industrielle qui s'est portée sur d'autres gouvernorats du pays.

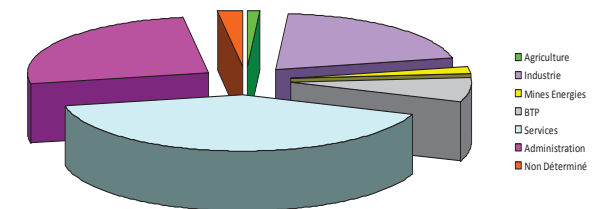
Cette mutation s'est opérée de différentes manières dans le Grand Tunis où le gouvernorat de Tunis possède avec le secteur des services le maximum d'actifs (46 %).

Évolution du nombre d'actifs occupés (15 ans et plus) dans le gouvernorat de Tunis

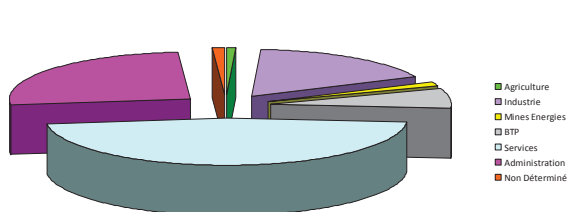
Le secteur	1994	%	2004	%
Agriculture	3500	1.2	2400	0.76
Industrie	57700	20.5	54100	17.21
Mines Energies	4900	1.7	4400	1.39
BTP	19800	7.05	22400	7.12
Services	116200	41.39	146300	46.54
Administration	72400	25.79	81300	25.86
ND	6300	2.24	3400	1.08
Gouvernorat	<b>280800</b>	<b>100</b>	<b>314300</b>	<b>100</b>

Source: INS – 2004

Évolution du nombre d'actifs occupés (15 ans et plus) en 1994



Évolution du nombre d'actifs occupés (15 ans et plus) en 2004



## Le statut professionnel:

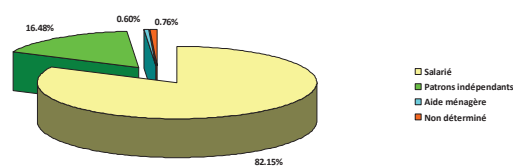
Selon le dernier recensement de la population de 2004, une forte proportion d'actifs « 82% » se déclare « salarié » contre 16.5% de patrons indépendants.

Le statut professionnel des actifs occupés (15 ans et plus) dans le gouvernement de Tunis

Statut	Effectif	%
Salarié	258200	82.15
Patrons indépendants	51800	16.48
Aide ménagère	1900	0.60
Non déterminé	2400	0.76
<b>Gouvernorat</b>	<b>314300</b>	<b>100</b>

Source: INS -2004

Le statut professionnel des actifs occupés (15 ans et plus)



## Le niveau d'activité:

Le taux d'activité dans le Grand Tunis est de 48.6% légèrement supérieur à celui enregistré dans le gouvernorat de Tunis 47.4%.

À l'inverse, les taux de chômage et d'inactivité de 13.9% pour le Grand Tunis, et plus faibles dans le gouvernorat de Tunis 12.5%

À l'intérieur du gouvernorat les taux d'activité varient de 42% (E. Ouardia) à plus de 50% pour les délégations d'El Menzab, La Marsa et El Khadra.

L'effectif des chômeurs déclarés, atteint dans le gouvernorat de Tunis 38805 personnes recensées dans toutes les délégations avec des niveaux plus importants dans les délégations de Hraïria 15.5%, Kabaria 15.4%, Jbel Joud 23% et Séjourni 25%, contrastant avec des taux de chômage relativement bas dans les délégations d'El Menzab 4.6%, La Marsa 9.5%, El Khadra 8.8% et des taux moyens à Bab Bhar 10.9%, La Goulette 11.5%.

Le niveau d'activité dans le gouvernorat de Tunis

Délégation	Nombre actifs occupés	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)
Carthage	7745	46.7	12.6
La Medina	10786	49.3	14.3
Bab Bhar	16667	49.4	10.9
Bab Souika	12227	45.1	14.0
El Omrane	15162	47.1	19.0
El Omrane Supérieur	22558	45.3	15.3
Ettahrir	8449	48.6	13.5
El Menzab	17989	51.3	4.6
Cité el Khadra	14930	50.4	8.8
Bardo	26155	46.4	13.2
Séjourni	13398	47.3	24.9
Ezzouhour	14357	45.5	15.2
Hraïria	33764	46.0	15.5
Sidi Hassine	27321	47.9	14.2
Ouardia	11316	42.8	16.1
Kabaria	27829	45.5	15.4
Sidi el Béchir	11035	45.3	14.1
Jbel Jeloud	9700	46.8	23.1
La Goulette	10536	47.6	11.5
Kram	21558	48.2	13.3
La Marsa	30205	50.1	9.5
<b>Gouvernorat</b>	<b>363687</b>	<b>47.2</b>	<b>13.9</b>

Source: INS - 2004

## DENSITES

En 2004, les densités observées dans le gouvernorat de Tunis varient de 115 à 62000 habitants au km<sup>2</sup>, tandis que les densités moyennes se situent entre 839 à 21059 habitants au km<sup>2</sup>. La densité moyenne globale pour le gouvernorat est de 3472 Habitants/km<sup>2</sup>. Cette densité moyenne tend à décroître du centre du gouvernorat (valeur de 17316 habitants/km<sup>2</sup> à La Medina) à une valeur moyenne de 957 habitants/km<sup>2</sup> à la périphérie dans la délégation de Tunis.

L'analyse de la situation ressort trois catégories de densités moyennes :

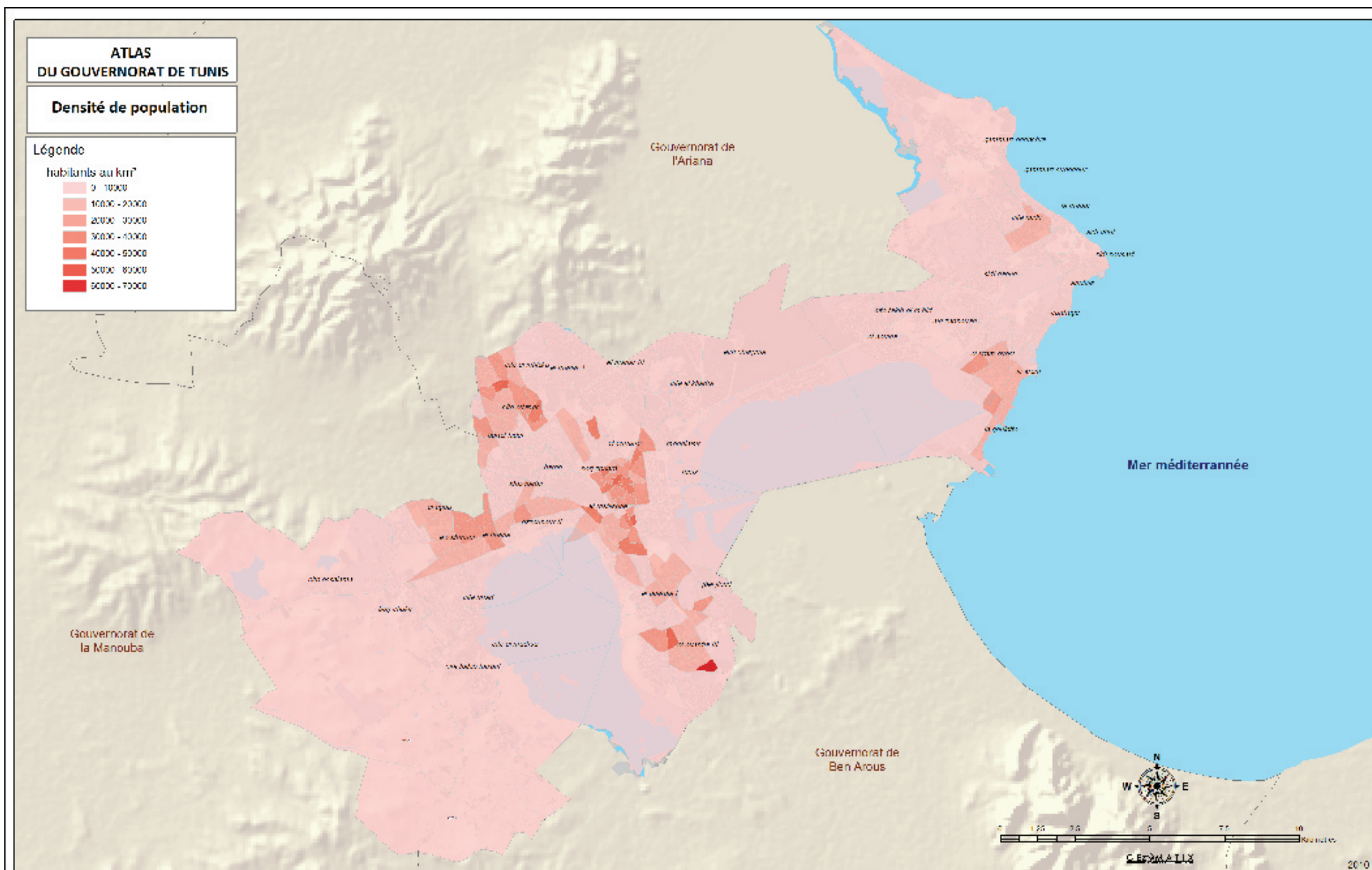
- Les densités élevées comprises entre 10000 et 21000 habitants/km<sup>2</sup> sont relevées dans les délégations centrales ; Medina (17316) et Bab Souika (15063), Sidi el Béchir (13371), et dans les centres urbains périphériques d'Ettahrir (12606) et El Omrane supérieur (21059 habitants/km<sup>2</sup>)
- Les densités moyennes à fortes variant de 5000 à 10000 habitants/km<sup>2</sup> sont enregistrées à la première couronne autour d'El Ouardia (8091), El Omrane (8262) et même dans d'anciens centres urbains ; Le Kram (7460 habitants au km<sup>2</sup>).
- Les densités basses inférieures à 5000 habitants/km<sup>2</sup> sont répertoriées dans les zones centrales, Bab Bhar (3476 habitants/km<sup>2</sup>) et dans les périphéries à caractère semi urbain dans les délégations de Hraïria (4104), Sidi Hassine (957), dans les délégations balnéaires de La Marsa (2538 habitants au km<sup>2</sup>), Carthage (2875) et dans les nouvelles zones d'habitat de standing El Menzah (4265 habitants au km<sup>2</sup>)

Toutefois, ces densités moyennes cachent de fortes disparités au niveau des secteurs où les densités peuvent varier de 62000 habitants/km<sup>2</sup> dans le secteur Hay Noir El Kabaria à 115 habitants au km<sup>2</sup> dans le secteur de Chargaia à El Khadra. Par ailleurs, il est à signaler les fortes densités observées dans le secteur Ahmed Tlili à El Omrane supérieur (47800 habitants/km<sup>2</sup>) dans le nord du gouvernorat.

Les densités moyennes par délégation dans le gouvernorat de Tunis en 2004

Délégation	Surface	Populations (2004)	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Bab el Bhar	11.0056	38250	3476
Bab Souika	2.1718	32714	15063
Carthage	8.0822	23235	2875
Cite el Khadra	36.9537	31004	839
Jbel Jloud	5.2150	26490	5080
El Hraïria	23.4496	96245	4104
El Kabaria	14.5051	81261	5602
El Kram	9.8803	73710	7460
El Menzah	10.1573	43320	4265
El Omrane	4.9383	40801	8262
El Omrane Supérieur	3.1515	66367	21059
Ettahrir	1.6632	20960	12602
Ezzouhour	4.1388	41935	10132
La Goulette	19.8265	28407	1433
La Marsa	30.6848	77890	2538
La Medina	1.5421	26703	17316
Le Bardo	6.6936	67011	10011
Ouardia	4.1692	33734	8091
Sidi el Béchir	2.7499	36768	13371
Sidi Hassine	82.9236	79381	957
Séjoui	4.7435	36171	7625
<b>Gouvernorat</b>	<b>288.6456</b>	<b>1002357</b>	<b>3472</b>

Source: INS - 2004 + Calcul Geomatix



## LE PROFIL ECONOMIQUE

### L'ACTIVITE AGRICOLE

#### Les caractéristiques du secteur agricole

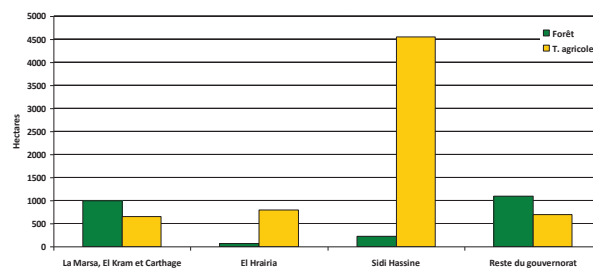
LE GOUVERNORAT DE TUNIS, siège de la capitale du pays, est un gouvernorat à vocation urbaine, où l'agriculture s'étale sur une superficie de 6700 Ha représentant environ 19 % de la superficie totale du gouvernorat. Les forêts occupent 2400 hectares, localisées essentiellement dans les délégations de la côte Nord.

Répartition des terres agricoles du gouvernorat de Tunis par délégation

Délégation	Forêt (ha)	T. agricoles (ha)	Total (ha)
La Marsa, El Kram et Carthage	1000	650	1650
El Hrairia	70	800	870
Sidi Hassine	230	4550	4880
Reste du gouvernorat	1100	700	1800
<b>Gouvernorat</b>	<b>2400</b>	<b>6700</b>	<b>9100</b>

Source: CRDA Tunis - 2008

Répartition des terres agricoles du gouvernorat de Tunis par délégation



#### Les cultures

La répartition de la production agricole par type de culture fait apparaître la place prépondérante de l'arboriculture totalisant 3200 tonnes de céréales panifiables (1734 tonnes).

Répartition de la production végétale dans le gouvernorat de Tunis selon l'espèce (tonnes)

Délégation	Arboricultures	Marâtchage	Fourrages	Céréalescultures
La Marsa, El Kram et Carthage	67	50	45	40
El Hrairia	331	30	79	413
Sidi Hassine	1810	123	686	1281
<b>Gouvernorat</b>	<b>2208</b>	<b>203</b>	<b>810</b>	<b>1734</b>

Source: CRDA Tunis - 2008

#### L'irrigation

La superficie irriguée privée porte sur environ 500 ha sur une superficie irrigable de 540 ha répartie essentiellement dans les

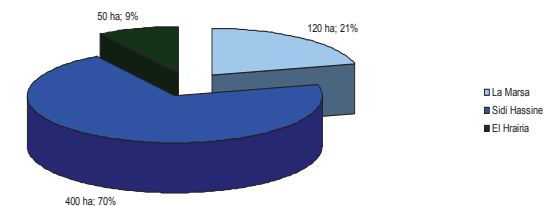
délégations de Sidi Hassine et de La Marsa. La seule zone irriguée publique Méghira Benzel porre sur 126 ha.

L'irrigation dans le gouvernorat de Tunis

Délégation	Superficie exploitée (ha)	Superficies irriguées (ha)	Superficies irrigables (ha)
La Marsa	120	120	100
Sidi Hassine	400	330	400
El Hrairia	50	50	40
<b>Gouvernorat</b>	<b>570</b>	<b>500</b>	<b>540</b>

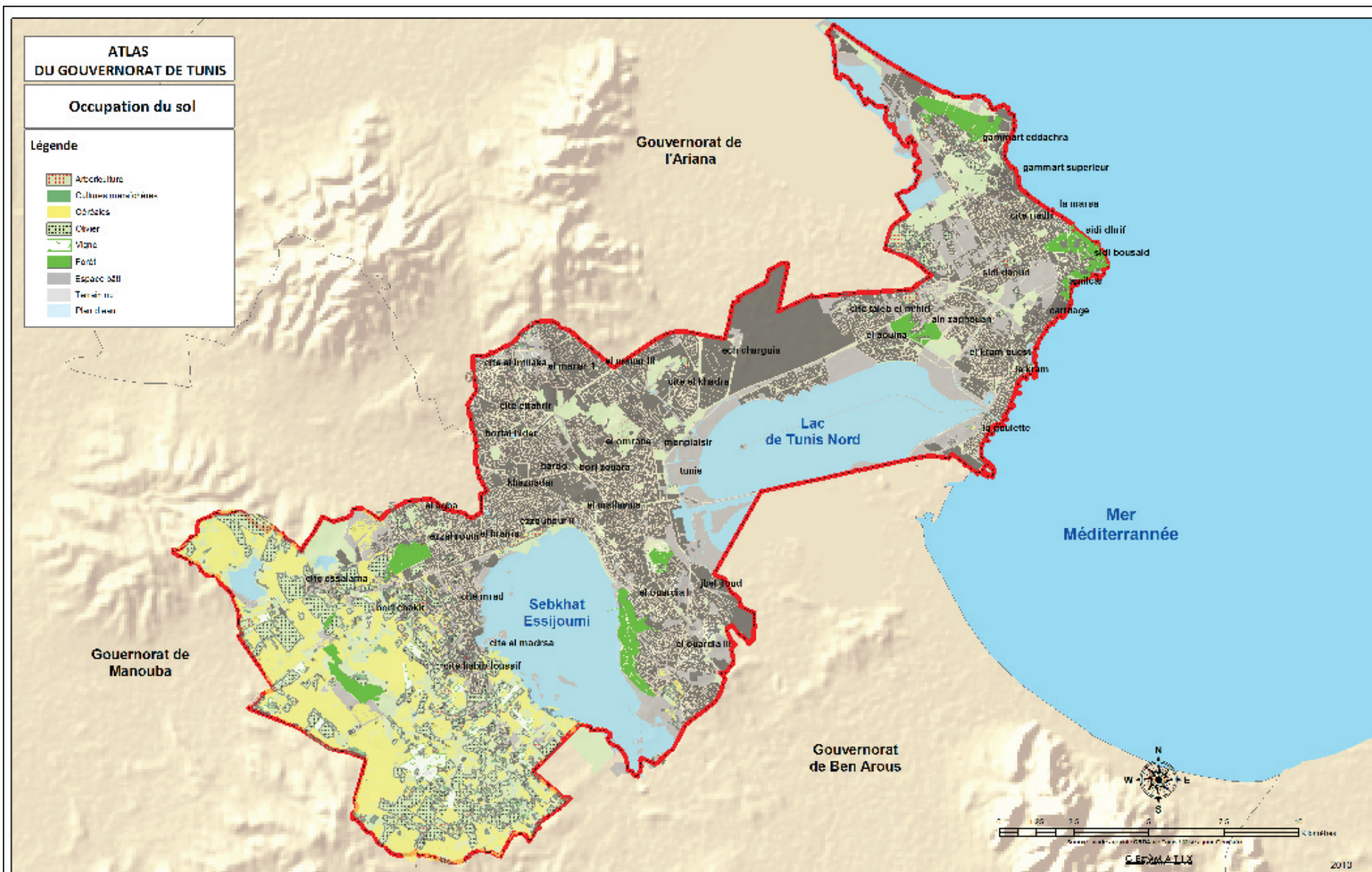
Source: CRDA Tunis 2008

Répartition des surfaces irriguées exploitées par délégation





# LE PROFIL ECONOMIQUE



Les taux d'exploitation et d'intensification des périmètres irrigués du gouvernorat de Tunis

Délégation	Taux d'exploitation	Taux d'intensification
La Marsa	120%	120%
Sidi Hassine	100%	83%
El Hraïria	125%	125%
Gouvernorat	110%	93%

Source: CRDA Tunis – 2008

Il est à noter que les superficies agricoles irriguées sont principalement privées dont le taux d'exploitation est de 110% notamment pour El Hraïria (120%) et le taux d'intensification est de 93% avec un fort taux pour les deux périmètres de La Marsa et El Hraïria (120 et 125%). Ce taux n'est que de 83% pour le périmètre de Sidi Hassine.

### ▪ Le cheptel

Le cheptel du gouvernorat est composé d'environ 21000 têtes de bétail dominé par les ovins (15000 têtes) qui sont élevés principalement dans la délégation de Sidi Hassine qui regroupent aussi la majorité des caprins et les Bovins (7400 têtes).

Le cheptel dans le gouvernorat de Tunis

Délégation	Caprins	Ovins	Bovins
Sidi Hassine	350	7400	3060
Hraïria	-	3700	720
Kabaria	150	3450	160
Séjoui	-	100	-
Ezzouhour	-	100	-
Jbel Jloud - Ouardia	-	-	120
La Marsa	-	150	1090
EL Kram	-	100	450
Gouvernorat	500	15000	5600

Source: CRDA Tunis - 2008

Ce cheptel permet la production d'une variété de produits de consommation dont essentiellement :

- Viandes 605 tonnes dont 500 tonnes de viandes rouges
- Lait : 7512000 litres
- Miel : 1.1 tonne
- Œufs : 1.3 million d'unité

### ▪ La pêche

L'activité de la pêche est pratiquée par 932 pêcheurs et dispose de quatre ports ou abris de pêche: La Goulette, Sidi Bou Saïd, La Marsa et Salambo, permettant la production de 2500 tonnes de poissons notamment dans le port de La Goulette dont la flottille se compose de 110 barques.

La pêche dans le gouvernorat de Tunis

Port	Flottille	Production en tonne	Effectif emploi
La Goulette	110	2355	800
Sidi Bou Saïd	27	81	71
La Marsa	17	81	37
Salambo	17	68	24
Gouvernorat	171	2504	932

Source: CRDA Tunis - 2008

### ▪ La carte de protection des terres agricoles

La carte de protection des terres agricoles du gouvernorat de Tunis destinée à protéger et rationaliser la gestion des zones agricoles et des zones naturelles d'une part, et à circonscrire les zones vouées à l'urbanisation.

La carte (promulguée en 2007) définit neuf classes dont quatre concernent le secteur agricole.

Les zones délimitées en tant que zones urbaines portent sur 16376 hectares.

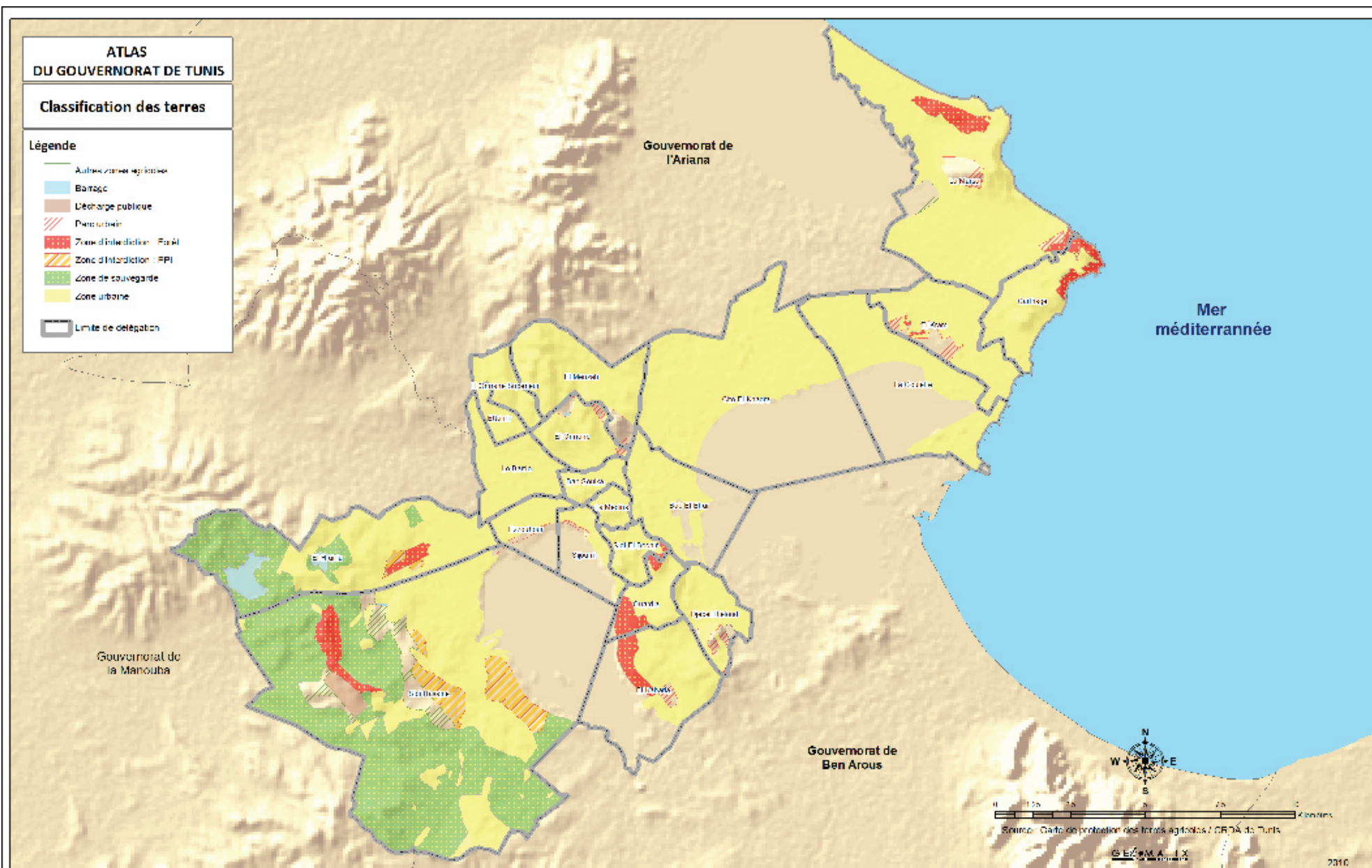
La Classification des terres agricoles dans le gouvernorat de Tunis

Classification	Superficie en (hectares)	%
Zone d'interdiction (Forêts)	466.2	1.6
Zone d'interdiction (PPI)	781.5	2.7
Zone de sauvegarde	4426.6	15.35
Autres zones agricoles	534.9	1.85
Zones naturelles (sebkha, lac, parc)	5984.8	20.75
Ouvrages (barrage + décharges)	263.2	0.91
Zones urbaines	16376	56.79
Gouvernorat	28833.2	100

Source: CRDA Tunis (2010)



# LE PROFIL ECONOMIQUE



## L'INDUSTRIE

Le gouvernorat de Tunis, considéré comme le principal pôle économique du grand Tunis, compte 403 entreprises industrielles employant plus de 10 employés, dont 76 unités industrielles totalement exportatrices. La majorité de ces entreprises opère dans le secteur du textile et de l'habillement. (avec 126 entreprises recensées en 2008).

En outre le gouvernorat compte 35 entreprises à participation étrangère opérant dans plusieurs secteurs.

Ses industries sont implantées dans les zones industrielles de Chargaia, La Goulette, El Agba, Jbel Jloud et La Marsa.

La population active industrielle est évaluée à 40949 personnes dont 25% exercent dans les industries manufacturières.

L'industrie dans le gouvernorat de Tunis procure en 2008 quelques 40949 emplois dont près de quatre (10539 emplois) sont offerts par la branche du textile l'habillement et 8708 emplois sont répertoriés dans la branche agro-alimentaire.

Répartition des entreprises industrielles employant plus que 10 salariés

Délégation	I.A.A	I.T.H	Total
Tunis Médina	1	-	1
Bab Bhar	2	8	29
Sidi el Béchir	2	-	7
Séjoumi	1	2	7
Bab Souika	-	2	4
El Omrane	2	2	6
El Menzah	1	-	4
El Ouardia	3	1	5
Jbel Jloud	6	6	25
Hrairia	4	7	16
Omrane Supérieur	-	16	30
Bardo	4	7	14
La Goulette	13	8	35
La Marsa	2	18	53
El Kabaria	-	3	6
Sidi Hassine	3	8	30
Cité el Khadra	8	26	107
Carthage	-	-	1
Tahrir	1	4	10
Ezzouhour	1	1	2
Kram	-	7	11
<b>Gouvernorat</b>	<b>54</b>	<b>126</b>	<b>403</b>

Source : Agence de promotion de l'industrie - 2008

Répartition des employés industriels

Délégation	I.A.A	I.T.H	TOTAL
Tunis Médina	56	-	56
Bab Bhar	198	234	5385
Sidi el Béchir	2558	-	3029
Séjoumi	55	218	696
Bab Souika	-	192	342
El Omrane	1435	255	1721
El Menzah	26	-	305
El Ouardia	226	27	305
Jbel Jloud	874	486	2027
Hrairia	223	750	1328
Omrane Supérieur	-	1874	2859
Bardo	91	270	407
La Goulette	1066	586	2341
La Marsa	340	1190	3794
El Kabaria	-	226	320
Sidi Hassine	207	966	5482
Cité el Khadra	407	2437	7955
Carthage	-	-	41
Tahrir	20	277	1265
Ezzouhour	626	12	638
Kram	-	539	653
<b>Gouvernorat</b>	<b>8708</b>	<b>10539</b>	<b>40949</b>

Source: API – 2008

# LE PROFIL ECONOMIQUE





### ▪ La répartition spatiale du tissu industriel

La zone industrielle de Charguia (El Khadra) renferme plus de 25% des établissements industriels du gouvernorat avec 107 entreprises industrielles.

En outre, il faut signaler la vitalité industrielle dans les délégations de La Côte Nord qui concentre plus de 90 entreprises et la faiblesse de ce secteur dans les délégations périphériques Sējoumi (6 entreprises), et Ezzoutour (2 entreprises).

Pour le développement de l'activité industrielle, le gouvernorat de Tunis dispose d'une structure d'accueil sous forme de zones industrielles aménagées soit par les communes, soit par l'agence foncière industrielle. Ainsi le gouvernorat compte 7 zones industrielles dont la plus importante est celle de Charguia (I, II, aéroport).

Ces zones s'étendent sur environ (400) hectares, réparties d'une manière égale entre les zones municipales et les zones réalisées par l'Agence Foncière Industrielle avec une prédominance de l'implantation à La Charguia (200 hectares) et El Agba (87 hectares).

Répartition des zones industrielles dans le gouvernorat de Tunis

Délégation	Zones industrielles	Superficie/ha
Cité el Khadra	<b>Charguia I</b>	193
La Goulette	<b>La Goulette</b>	37
Omrane supérieur	<b>Ibn Khaldoun</b>	50
Jbel Jloud	<b>Jbel Jloud</b>	-
Hraïria	<b>El Agba</b>	87
La Marsa	-	-
Ksar Saïd	-	-
<b>Gouvernorat</b>		<b>367</b>

Source : Agence de promotion de l'industrie - 2008

### ▪ L'artisanat

L'activité artisanale est composée en 2008 de 19 entreprises (contre 50 en 2006) est en régression malgré une forte tradition.

Ce secteur emploie 149 artisans répartis à travers le gouvernorat, avec une prédominance de la délégation de Sējoumi qui compte près de tiers (43) de la totalité des artisans.

Les caractéristiques de l'activité artisanale dans le gouvernorat de Tunis

Délégation	Atelier de production	Cartes Professionnelles
Tunis Médina	2	7
Bab Bhar	3	5
Sidi el Béchir	-	6
Sējoumi	2	43
Bab Souïka	-	2
El Omrane	1	1
El Menzah	1	5
El Ouardia	-	8
Jbel Jloud	-	3
Hraïria	1	12
Omrane Supérieur	-	4
Bardo	3	14
La Goulette	-	3
La Marsa	2	11
El Kabaria	-	-
Sidi Hassine	2	12
Cité el Khadra	-	-
Carthage	-	-
Tahrir	2	2
Ezzouhour	-	11
Kram	-	-
<b>Gouvernorat</b>	<b>19</b>	<b>149</b>

Source : Commissariat Régional de l'artisanat, 2008

## LE COMMERCE ET LES SERVICES

Le secteur des services et commerce est très important dans la vie économique du gouvernorat de Tunis représentant près de 18000 points de vente et 2700 points de commerce de gros.

Les commerces sont répertoriés essentiellement dans le centre ville (délégation Bab Bhar) qui totalise en 2008, 30% des commerces de détail (6210) et 25% (691) pour les commerces en gros.

Il est à remarquer le développement récent des grands centres commerciaux notamment de la côte de la côte de la zone Nord.

Les points de Vente selon l'activité commerciale

Délégation	Nbre des points de commerce en détail	Nbre des points de commerce en gros
Bab Bhar	6210	691
Bab Souika	1492	166
El Ouardia	1356	209
Ezzouhour	1294	183
Sidi el Béchir	1235	105
Omrane supérieur	623	94
La Marsa	743	86
Bardo	1125	154
Tahrir	581	107
Menzah	418	49
La Goulette	443	70
Séjoui	960	212
Cité El Khadra	1039	159
El Omrane	589	77
Tunis Médina	908	181
Kabaria	348	164
<b>Gouvernorat</b>	<b>19364</b>	<b>2707</b>

Source : Direction régionale du commerce, 2008

### L'ACTIVITE TOURISTIQUE

A l'instar des autres gouvernorats du grand Tunis et malgré la présence d'atouts naturels: littoral et sites archéologiques de valeur (Carthage), l'activité touristique dans le gouvernorat reste très limitée. Cette activité s'opère essentiellement dans la zone touristique Tunis Nord (Gautmarth) et dans le centre (Bab Bhar). Le parc hôtelier du gouvernorat se compose de 104 unités hôtelières de capacité de (19000 lits) dont 50% (56) sont implantés dans l'hypercentre de Tunis.

Les nuitées globales en 2008 sont de 1756836 et le nombre de touristes est de 659373 individus dont 50% ont séjourné dans la zone centrale attestant du caractère passager et d'affaires du touriste dans la capitale.

Le tourisme dans le gouvernorat de Tunis

Zone	Nombre unités	Capacité	Nombre touristes	Nuitées
Bab Bhar	63	7227	315648	659531
El Omrane	2	1515	68547	111254
Carthage	6	671	35624	67897
La Goulette	2	216	15240	21546
Cité el Khadra	4	614	7125	19857
Menzah	2	218	2401	5124
Tunis Médina	0	0		
Sidi el Béchir	6	318	24156	32154
El Kram	1	32	2176	2875
La Marsa	18	8262	188456	836598
<b>Gouvernorat</b>	<b>104</b>	<b>19073</b>	<b>659373</b>	<b>1756836</b>

Source : commissariat régional de tourisme, 2008

## LE SYSTÈME URBAIN

Le système urbain du gouvernorat de Tunis est, même du Grand Tunis est structuré autour de la zone centrale de la capitale (Bab Bhar, La Kasbah) dont l'influence s'étend sur toute la région du Nord Est du pays (gouvernorats du Grand Tunis, de Zaghouan, de Bizerte et de Nabeul).

Polarisée complètement par Tunis capitale administrative et économique du pays, le gouvernorat de Tunis dispose d'une arborescence urbaine ancestrale reposant sur un réseau urbain hiérarchisé peu équilibré composé d'un centre principal, de centres secondaires et de centres locaux.

Le gouvernorat de Tunis est composé de vingt et une délégations et de six communes dont le volume de la population détermine le degré d'importance dans la composition territoriale.

Ainsi on constate que :

- La capitale Tunis regroupant les 2/3 de la population du gouvernorat arrive largement en tête du classement, même dépourvue de sa partie ouest (Séjourna).
- La ville de La Marsa, malgré son dynamisme constant et son importance régionale ne se classe qu'en troisième position.
- Une ville aussi importante que La Goulette dépourvue de sa partie El Kram se classe en sixième position.

Malgré son faible degré de polarisation comparé à d'anciens centres urbains plus équipés (Le Bardo, La Marsa, et La Goulette), le secteur ouest

de Tunis formant la nouvelle commune de Séjourna est en deuxième position.

Le classement des communes dans le gouvernorat de Tunis en 2009

Commune	Population	Rang
Tunis	650905	1
Sidi Hassine	85035	2
La Marsa	81971	3
Le Bardo	68788	4
El Kram	60863	5
La Goulette	28956	6
Carthage	16300	7
Sidi Bou Saïd	1805	8
Gouvernorat	997622	-

Source: INS + GEOMATIX 2009

Si le classement confirme la suprématie totale de la commune de Tunis dans le gouvernorat de Tunis, il ne reflète guère la hiérarchie urbaine qui obéit à d'autres critères: le degré d'équipement et le niveau de polarisation.

Le gouvernorat de Tunis possède un réseau urbain reposant sur des centralités à plusieurs niveaux: le centre principal, les centres secondaires et les centres locaux.

### Les centres principaux

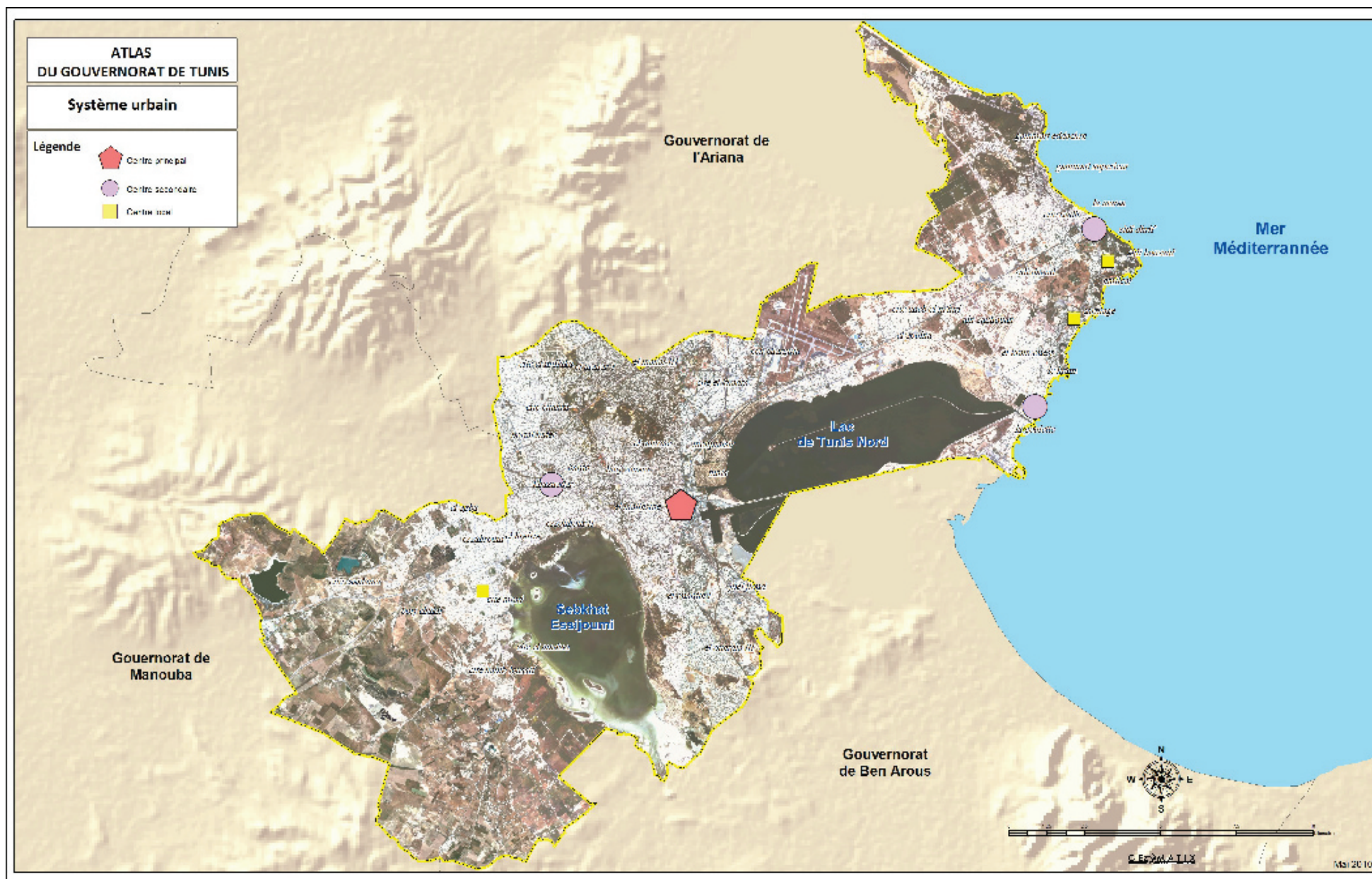
De par son poids économique, ses services urbains et ses équipements, Tunis est, notamment son hypercentre (Médina ville basse) constitue le principal pôle du gouvernorat.

### Les centres secondaires

Ce sont d'anciens centres urbains, les chefs lieux de délégation et les sièges de communes: Le Bardo (68788 habitants) au nord ouest, La Marsa (81971 habitants) et La Goulette à l'Est, et ce malgré sa faible population (28956 habitants) au profit de la nouvelle commune d'El Kram.

### Les centres locaux

Ces centres anciens ou nouveaux (Sidi Hassine) assurent la vocation de centres relais d'animation et d'équipements à leurs populations et aux zones environnantes. Ce sont Sidi Hassine à l'ouest, Carthage et Sidi Bou Saïd au nord Est du gouvernorat.





L'HABITAT

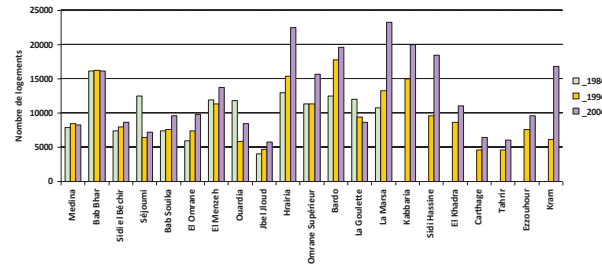
En 2004, lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat, le gouvernement de Tunis regroupait 265585 logements, contre 199436 unités en 1994, soit une croissance annuelle d'environ de 6615 logements/an. Cette croissance a notamment touché les délégations d'El Kram (250%) et La Marsa (75%) Sidi Hassine (95%) et Hraïria (50%).

Evolution des logements par délégation entre 1994-2004

Délégation	1984	1994	2004
Medina	7898	8465	8265
Bab Bhar	16185	16249	16125
Sidi el Béchir	7451	7974	8694
Séjoui	12527	6428	7190
Bab Souïka	7421	7551	9629
El Omrane	5993	7397	9779
El Menzeh	11925	11320	13707
Ouardia	11845	5888	8462
Jbel Jloud	4040	4684	5724
Hraïria	12998	15365	22466
Omrane Supérieur	11305	11363	15679
Bardo	12490	17790	19594
La Goulette	12049	9424	8638
La Marsa	10817	13297	23237
Kabaria	-	15016	20040
Sidi Hassine	-	9618	18458
El Khadra	-	8646	11035
Carthage	-	4598	6432
Tahrir	-	4632	6027
Ezzouhour	-	7573	9601
Kram	-	6158	16803
<b>Gouvernorat</b>	<b>144844</b>	<b>199436</b>	<b>265585</b>

Source: INS 1984 – 1994 – 2004

Evolution des logements par délégation entre 1994-2004



LES CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

Le type de logement

La majorité des logements sont de type studio et se distinguent de la manière suivante

- Prédominance du type individuel (88%)
- importance du type de logement collectif ou appartement notamment à Carthage (72%), La Marsa (66%) et dans le Centre (92%) à Bab Bhar)
- Importance de logement traditionnel dans les zones ouest (plus de 75%) dans les délégations de Séjoui et de Sidi Hassine.

Répartition des logements selon le type

Délégation	Logement traditionnel (%)	Villa ou étage de villa (%)	Appartement (%)	Logement rudimentaire (%)
Carthage	20.4	72.6	6.1	0.9
La Medina	33.5	9.8	38.1	18.6
Bab Bhar	3.1	3.4	92.8	0.7
Bab Souïka	53.0	16.6	23.8	6.6
Omrane	51.9	36.5	11.2	0.4
Omrane Supérieur	61.6	26.9	11.2	0.3
Tahrir	23.2	50.7	25.9	0.2
El Menzah	9.0	41.9	48.9	0.3
El Khadra	13.4	41.9	44.2	0.5
Bardo	21.1	61.3	17.2	0.4
Séjoui	78.6	19.8	1.1	0.6
Ezzouhour	54.0	35.0	10.8	0.2
Hraïria	68.1	21.1	10.5	0.2
Sidi Hassine	74.0	24.5	1.2	0.3
Ouardia	36.3	55.1	7.1	1.5
Kabaria	34.5	53.7	11.5	0.3
Sidi el Béchir	37.8	25.6	31.5	5.1
Jbel Jloud	42.3	52.2	4.6	0.9
La Goulette	21.1	47.9	24.3	6.7
Kram	47.6	23.8	28.1	0.6
La Marsa	27.0	66.2	6.4	0.4
<b>Gouvernorat</b>	<b>39.9</b>	<b>37.1</b>	<b>22.0</b>	<b>1.6</b>

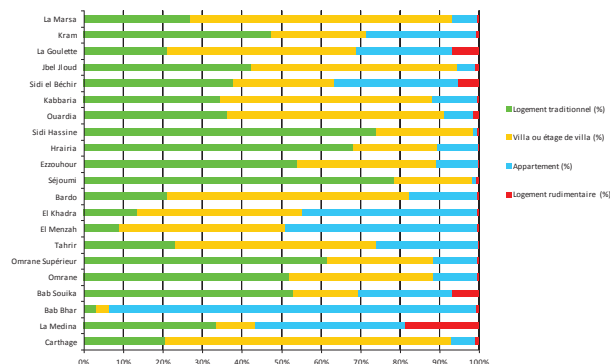
Source: RGPH/INS 2004



Les logements se caractérisent par :

- Une taille de l'ordre de 2 à 3 pièces : 67,2%, sachant que les logements dont la taille dépasse 5 pièces se localisent dans la délégation d'El Menzeh (37,8%)
- Un taux de vacance assez moyen 8,5%, variant de 3,7% à Jbel Jloud à 16,4% dans le centre (Bab Bhar)
- Les logements déclarés secondaires représentent 2,4% du volume total des logements. Ces taux atteignent plus de 5% dans le Centre (Bab Bhar) et à La Goulette.
- Un taux d'équipement moyen pour la salle de bain de 50,7% avec des forts taux dans les délégations d'El Menzeh (94,2%), El Khadra (81%) et des faibles taux à Sidi Hussein (14,5%) et Jbel Jloud (16,9%)

Répartition des logements selon le type



Répartition des logements selon le nombre de pièces

Délégation	1 seule pièce (%)	2 pièces (%)	3 pièces (%)	4 pièces (%)	5 pièces ou plus (%)
Carthage	2.9	20.9	36.3	24.0	15.9
La Medina	20.8	30.5	27.3	12.7	8.7
Bab Bhar	8.1	37.4	40.5	10.7	3.3
Bab Souïka	10.5	30.8	35.1	16.2	7.4
Omrane	3.7	25.1	38.3	21.7	11.2
Omrane Supérieur	2.9	22.6	36.8	28.3	9.4
Tahrir	1.2	16.9	50.9	24.8	6.1
El Menzah	1.4	5.8	18.3	36.7	37.8
El Khadra	2.9	12.5	40.4	31.9	12.3
Bardo	2.2	19.0	41.2	26.8	10.7
Séjoui	4.9	28.3	37.8	17.5	11.5
Ezzouhour	1.7	18.4	48.0	22.5	9.5
Hraïria	3.3	24.4	48.4	18.1	5.8
Sidi Hassine	5.3	30.3	43.5	15.8	5.1
Ouardia	3.8	24.2	38.4	23.6	9.9
Kabaria	1.9	19.3	48.8	21.2	8.9
Sidi el Béchir	8.2	27.8	35.0	17.6	11.4
Jbel Jloud	3.7	28.9	42.9	16.8	7.7
La Goulette	3.0	21.2	40.5	24.9	10.4
Kram	2.2	19.2	46.6	25.2	6.8
La Marsa	2.5	17.5	37.3	26.4	16.4
Gouvernorat	4.2	22.6	40.3	22.3	10.6

Source: RGPH/INS 2004

Répartition des logements selon le mode d'occupation

Délégation	Logement occupé (%)	Logement secondaire (%)	Logement vacant (%)
Carthage	86.7	4.3	9.0
La Medina	87.4	1.7	10.9
Bab Bhar	78.3	5.3	16.4
Bab Souïka	89.9	1.7	8.4
Omrane	94.7	1.1	4.2
Omrane Supérieur	93.2	1.8	5.0
Tahrir	89.9	2.7	7.5
El Menzah	86.3	2.9	10.9
El Khadra	90.8	2.2	7.0
Bardo	89.8	2.0	8.2
Séjoui	95.6	0.5	4.0
Ezzouhour	93.0	1.5	5.5
Hraïria	91.2	1.6	7.2
Sidi Hassine	88.3	1.4	10.3
Ouardia	93.4	1.5	5.1
Kabaria	89.4	2.5	8.2
Sidi el Béchir	88.1	1.2	10.7
Jbel Jloud	95.1	1.2	3.7
La Goulette	84.5	5.0	10.5
Kram	86.7	3.8	9.4
La Marsa	87.3	3.3	9.4
Gouvernorat	89.0	2.4	8.5

Source : RGPH/INS - 2004

Répartition des logements selon le mode d'occupation  
Logements équipés d'une salle de bain selon les délégations

Délégation	Total
Carthage	65.4
La Medina	25.1
Bab Bhar	54.8
Bab Souika	31.4
Omrane	40.3
Omrane Supérieur	54.1
Tahrir	67
El Menzah	94.2
El Khadra	81.1
Bardo	67.1
Séjourni	11.9
Ezzouhour	48.6
Hrairia	31.1
Sidi Hassine	14.5
Ouardia	53.0
Kabaria	47.6
Sidi el Béchir	42.8
Jbel Jloud	16.9
La Goulette	60.6
Kram	63.9
La Marsa	66.3
<b>Gouvernorat</b>	<b>50.7</b>

Source: RGPH/INS - 2004

## Le raccordement aux réseaux

Si les taux de raccordement de logements en électricité est satisfaisant de 98,8%, le taux de raccordement en gaz ne représente que 30,6% et presque nul (3%) dans les délégations Ouest (Hrairia, Sidi Hassine, Ezzouhour, Séjourni et Jbel Jloud)

Il est à signaler le faible taux d'assainissement dans la délégation de Sidi Hassine (36%)

Taux de raccordement des logements aux réseaux publics (Electricité, gaz, eau potable et assainissement)

Délégation	Electricité (%)	Gaz naturel (%)	Eau potable (%)	Réseau d'assainissement (%)
Carthage	99.3	38.8	97.7	96.6
La Medina	97.9	16.3	96.8	97.9
Bab Bhar	99.4	81.9	97.6	98.9
Bab Souika	98.5	20.2	97.1	97.5
Omrane	98.9	28.4	97.8	98.7
Omrane Supérieur	99.2	22.2	98.0	96.6
Tahrir	99.5	29.8	98.7	99.4
El Menzah	99.4	92.0	97.6	93.2
El Khadra	99.3	70.6	97.7	97.9
Bardo	99.2	36.4	98.2	98.4
Séjourni	98.9	3.0	98.1	98.7
Ezzouhour	99.1	3.3	98.5	98.3
Hrairia	98.8	2.5	97.0	95.6
Sidi Hassine	96.5	2.3	90.9	36.0
Ouardia	98.6	28.4	97.2	98.3
Kabaria	98.9	23.1	97.2	96.4
Sidi el Béchir	98.9	39.6	96.7	98.8
Jbel Jloud	98.6	2.6	97.6	97.6
La Goulette	98.8	27.3	97.6	97.6
Kram	98.9	24.7	97.6	97.5
La Marsa	98.6	34.8	96.1	91.7
<b>Gouvernorat</b>	<b>98.8</b>	<b>30.6</b>	<b>97.0</b>	<b>92.6</b>

Source: RGPH/INS - 2004

## Etat des logements

Les logements rudimentaires de l'ordre de 4150 unités sont localisés essentiellement dans la Medina (1510 unités). Il est à noter le nombre élevé des logements rudimentaires dans les zones de Bab Souika (629), La Goulette (562) et Sidi El Béchir (426 unités)

Logements rudimentaires par délégation

Délégation	Nombre de logements rudimentaires
Carthage	54
La Medina	1510
Bab Bhar	115
Bab Souika	629
Omrane	43
Omrane Supérieur	43
Tahrir	12
El Menzah	41
El Khadra	56
Bardo	81
Séjourni	41
Ezzouhour	19
Hrairia	54
Sidi Hassine	54
Ouardia	122
Kabaria	65
Sidi el Béchir	426
Jbel Jloud	53
La Goulette	562
Kram	93
La Marsa	77
<b>Gouvernorat</b>	<b>4150</b>

Source: RGPH/INS - 2004

## LES DENSITES D'HABITAT

En 2004, les densités d'habitat observées dans le gouvernorat de Tunis varient de 0.25 à 155 logements à l'hectare, tandis que les densités moyennes se situent entre 2.2 à 53 logements à l'hectare. La densité moyenne globale pour le gouvernorat est de 9.37 logements à l'hectare.

Les densités d'Habitat moyennes par délégation dans le gouvernorat de Tunis en 2004

Délégation	Logements	Surface (Ha)	Log/ha
Bab el Bhar	15387	1100.0000	13.98
Bab Souika	9485	217.1900	43.67
Carthage	6964	808.2300	8.62
Cite el Khadra	9216	3695.3700	2.49
Jbel Jloud	5724	521.5100	10.98
El Hrairia	22466	2344.9400	9.58
El Kabaria	20040	1450.5200	13.82
El Kram	22041	988.0400	22.31
El Menzah	13707	1015.7200	13.49
El Omrane	9779	493.8400	19.80
El Omrane Supérieur	16824	315.1400	53.39
Ettahrir	5827	166.3100	35.04
Ezzouhour	9869	413.8700	23.85
La Goulette	8638	1982.6500	4.36
La Marsa	23237	3068.4700	7.57
La Medina	8265	154.1900	53.60
Le Bardo	18600	669.3600	27.79
Ouardia	8462	416.9100	20.30
Sidi el Béchir	10535	274.9900	38.31
Sidi Hassine	18458	8292.3600	2.23
Séjourni	7190	474.3400	15.16
<b>Gouvernorat</b>	<b>270714</b>	<b>28863,95</b>	<b>9,37</b>

Source : INS - 2004 + Calcul Geomatix

Cette densité moyenne tend à décroître du centre du gouvernorat (valeur de 53 logements à l'hectare dans la Médina) à une valeur moyenne de 2 logements à l'hectare à la périphérie dans la délégation de Sidi Hassine et à El Khadra (2,5 log./Ha).

L'analyse de la situation ressort trois catégories de densité moyennes :

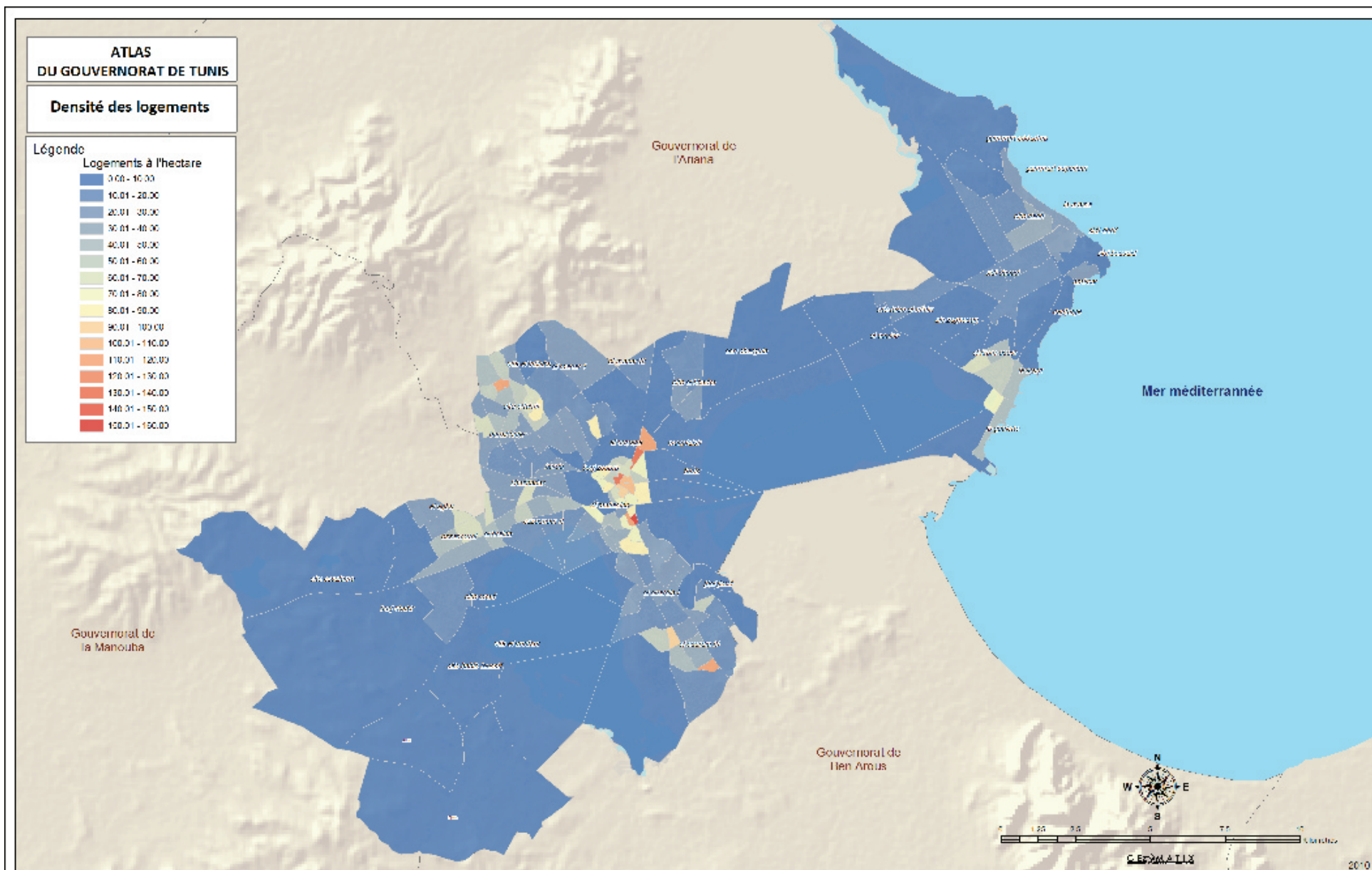
- Les densités élevées comprises entre 35 et 53 logements à l'hectare sont relevées dans les délégations centrales; Bab Souika (43

log/ha) et La Medina (53 log/ha), excédées El Omrane supérieur (53 log/ha), et Sidi el Bechir (38 log/ha).

- Les densités moyennes à fortes variant de 20 à 35 log/ha sont enregistrées à la première couronne autour de El Kram (22 log/ha), à la proche périphérie à Ezzouhour(23) et El Omrane(19.8), El Ouardia (20.3%) et même dans d'anciens centres urbains Le Bardo (27 log/ha)
- Les densités basses inférieures à 20 logements à l'hectare sont répertoriées essentiellement dans les zones périphériques à caractère agricole et semi urbain dans les délégations de Sidi Hassine (2.23), et dans les délégations balnéaires de La Marsa(7.5), Carthage(8.6), La Goulette(4.36) et dans les nouvelles zones d'El Menzeh(13) et Séjourni (15 logements à l'hectare).

Toutefois, ces densités moyennes cachent de fortes disparités au niveau des secteurs où les densités peuvent varier de 155 log/ha

Dans le secteur Sidi Bou Mendil de Tunis à 0.26 logements à l'hectare dans le secteur de Charguia à el Khadra. Par ailleurs il est à signaler les fortes densités observées dans le secteur de Mellassine et Bab Souika (de 138 à 152 logements à l'hectare) dans le faubourg de la Médina de Tunis.



## LES EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

Composante importante de l'organisation territoriale du gouvernorat, les équipements publics assurent un rôle essentiel dans l'encadrement des populations et dans l'organisation de l'espace des agglomérations urbaines et rurales.

Ces équipements collectifs notamment scolaires et sanitaires couvrent l'ensemble des délégations du gouvernorat du Tunis et même du grand Tunis et démontrent de ce fait une certaine hiérarchie des centres.

### LES EQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

#### Les équipements scolaires du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement de base

Le parc scolaire du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement de base s'élève en 2008 à 180 écoles primaires pour 76618 élèves, soit près de 35% des établissements du Grand Tunis.

En moyenne le gouvernorat compte une école primaire pour 5503 habitants avec des variations de 2989 habitants à Carthage (7 écoles) à 11634 habitants à Séjourni (3 écoles).

1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement de base

Délégation	Nbre des écoles	Nbre des élèves	Elève par classe	Taux d'occupation des locaux	Nombre Ecole/hab
Carthage	7	2479	25	1.68	2989
Tunis Médina	6	1966	24.3	1.17	4337
Bab Bhar	8	3821	24.5	1.56	4713
Bab Souika	4	1619	23.5	1.44	8053
El Omrane	10	3693	23.5	1.41	4127
Omrane Supérieur	9	4319	25.7	1.68	7107
Tahrir	4	1631	24	1.58	5638
Menzah	5	2284	26.3	1.85	9028
Cité Khadra	5	3093	27.6	1.84	7606
Bardo	13	5124	25.4	1.57	5305
Séjourni	3	1084	23.6	1.31	11634
Ezzouhour	9	3453	25.4	1.62	4392
Hraïria	19	7944	26	1.62	5132
Sidi Hassine	17	8985	29.4	1.84	4884
Ouardia	7	2645	24.7	1.47	4733
Kabaria	18	6767	24.5	1.58	4583
Sidi el Béchir	6	2243	26.1	1.69	4711
Jbel Jloud	6	2093	24.9	1.68	4357
La Goulette	5	2432	26.2	1.86	5741
Kram	8	3446	24.4	1.88	7472
Marsa	11	5497	26.6	1.73	7305
<b>Gouvernorat</b>	<b>180</b>	<b>76618</b>	<b>25.7</b>	<b>1.63</b>	<b>5503</b>

Source : Ministère de l'Éducation – D. R. Tunis - 2008

Le taux d'occupation d'élèves par classe est 25.7, égal à celui du Grand Tunis (25.7%), variant de 23.5 dans les délégations d'El Omrane et Bab Souika à 29.4 élèves à Sidi Hassine.

#### L'enseignement de base de 2<sup>ème</sup> cycle

Le gouvernorat de Tunis regroupe en 2008, quelque 113 collèges et lycées formant les établissements de 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement de base qui accueillent 89223 élèves.

En moyenne on recense un établissement pour 8767 habitants, variant de 3252 habitants pour la délégation de Tunis Médina (8 établissements) à 19765 habitants dans la délégation d'Ezzouhour (2 établissements).

Les ratios d'occupation d'élève par classe sont plus importants que celles de l'enseignement primaire enregistrant 29.4 élèves par classe, variant de 26.1 à Bab Souika à 31.7 élèves dans la délégation d'El Kram.



## LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

### 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement du Bas et de l'enseignement secondaire

Délégation	Nbre Collège et Lycée	Nbre des élèves	Elève par classe	Nombre de lycée et collège/hab.
Carthage	4	4325	30.7	5231
Tunis Médina	8	5046	27.1	3252
Bab Bhar	8	6194	29.8	4713
Bab Souika	3	2008	26.1	10737
El Omrane	5	3650	29.7	8255
Omrane Supérieur	6	4497	28.6	10660
Tahrir	3	2416	29.5	7518
Menzah	7	4896	30	6449
Cité Khadra	4	1975	27.1	9507
Bardo	10	8572	30	6897
Séjoui	2	1313	30.5	17451
Ezzouhour	2	2091	29.5	19765
Hraïria	6	6904	30.4	16253
Sidi Hassine	10	7681	28.7	8303
Ouardia	4	3587	30.4	8283
Kabaria	8	6102	29.8	10312
Sidi el Béchir	4	3124	29.2	7067
Jbel Jloud	3	1946	27	8714
La Goulette	6	4198	28.8	4784
Kram	3	2455	31.7	19927
Marsa	7	5943	31	11479
<b>Gouvernorat</b>	<b>113</b>	<b>89223</b>	<b>29.4</b>	<b>8767</b>

Source : Ministère de l'Education – D. R. Tunis - 2008

### L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le gouvernorat de Tunis compte en 2008 19 centres de formation professionnelle accueillant 12158 élèves. Ces centres de divers secteurs sont localisés à Tunis, La Marsa, La Goulette (Habillement) et Gammarth (Tertiaire).

### Les indicateurs de formation professionnelle (A.T.F.P)

Centre	Nbre de formés
CSF Maintenance I Biomédicales	1470
CSF Electronique et électrique	744
CFA Mellassine	262
CFA El Omrane	1068
CFA Cité Khadra	1396
CSF Agroalimentaire Cité Khadra	454
CFA Jbel Jloud	246
CFA Sidi Fatthallah	241
CSF Maintenance El Ouardia	1078
CFPTI El Kram	493
CSF Tertiaire Gammarth	1106
CFA La Marsa	97
CSF Bijouterie et horlogerie	455
CFA Ezzouhour	1411
CSF Habillement El Omrane	848
CSF Habillement La Goulette	567
CFA Mart Bachia	100
CFA Mart Ezzyatine	62
CSF Viandes rouges	60
<b>Gouvernorat</b>	<b>12158</b>

Source : Ministère de l'Education – D. R. Tunis - 2008

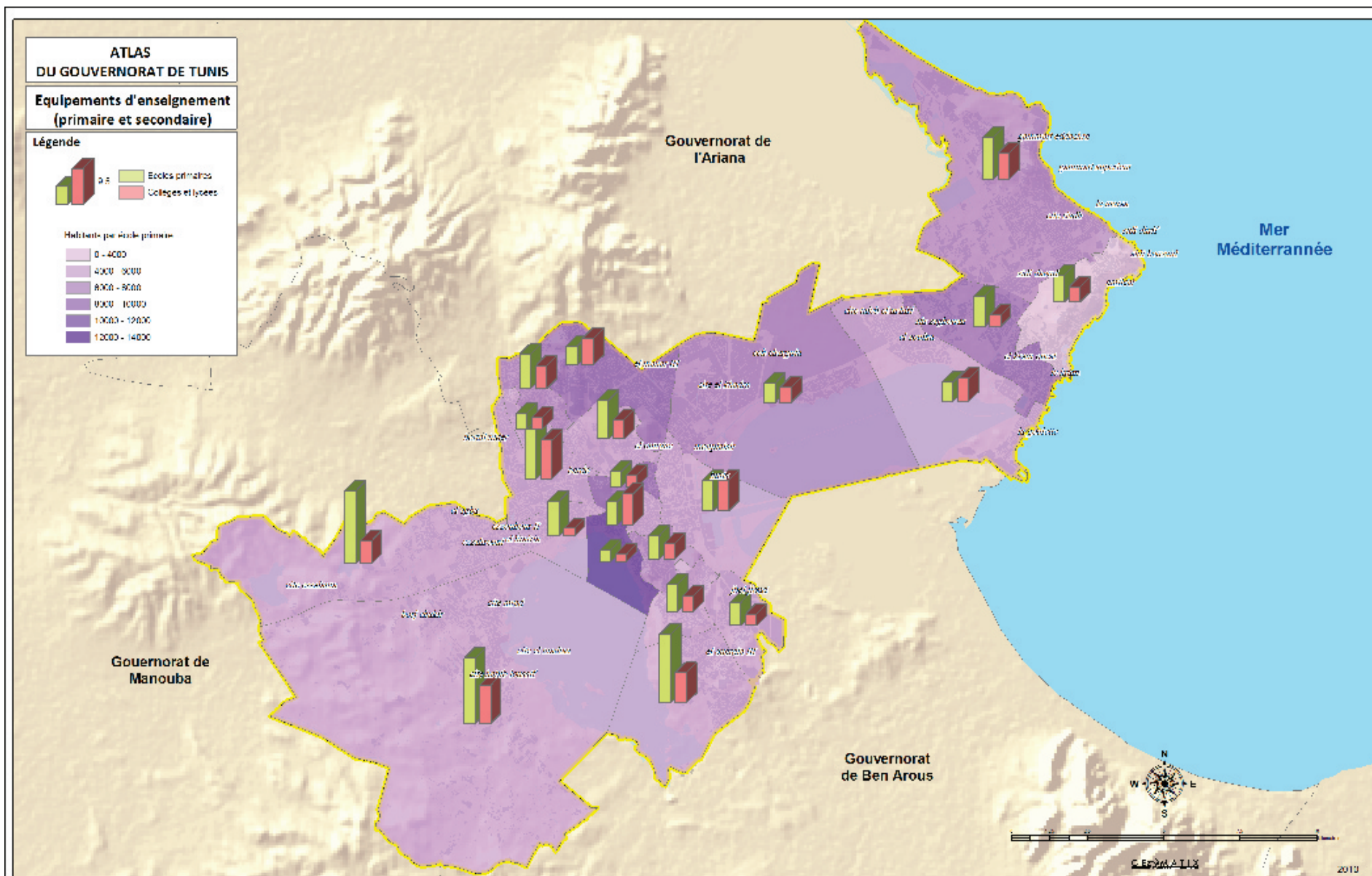
### L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Regroupant un nombre important d'établissements universitaires, le gouvernorat de Tunis abrite la majorité de l'offre de l'enseignement supérieur du grand Tunis accueillant 55597 étudiants.

Ces principaux instituts et facultés sont en nombre d'une trentaine dont les principaux sont :

- Ecole polytechnique de Tunisie.
- Ecole supérieure des sciences appliquées et de technologies.
- Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis
- Institut national d'agronomie de Tunis

# LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS



## LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

Nombre des étudiants selon les établissements universitaires du gouvernorat de Tunis

Etablissement Universitaire	Nbre des étudiants 2008/2009
Institut supérieur de théologie de Tunis	1456
Institut supérieur de civilisation islamique	92
Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis	8328
Institut supérieur des études appliquées en humanité de Tunis	1159
Institut préparatoire des études littéraires et des sciences humaines de Tunis	477
Institut supérieur des métiers du patrimoine	234
Institut supérieur des langues	4783
Institut supérieur des sciences humaines	3392
Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis	2442
Institut supérieur des beaux arts de Tunis	1986
Institut supérieur de musique	547
Institut supérieur d'art dramatique	265
Faculté de médecine de Tunis	3603
Ecole supérieur des sciences et technique de la santé de Tunis	2829
Faculté des sciences mathématiques, physiques et naturelles de Tunis	10915
Ecole polytechnique de Tunisie	375
Ecole nationale des ingénieurs de Tunis	2719
Institut supérieur des sciences et technique de Tunis	3820
Ecole supérieure des sciences appliquées et de technologie	3438
Institut préparatoire aux études d'ingénieurs d'el Manar	1433
Institut supérieur des technologies Médicales	1917
Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis	7594
Faculté de droit et de sciences politiques de Tunis	6830
Institut supérieur de gestion	4980
Institut de hautes études commerciales de Carthage	3923
Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales de Tunis	4396
Faculté de sciences juridiques et politiques de Tunis	2952
Ecole supérieure des statistiques et d'analyse de l'information	237
Institut supérieur de l'animation pour la jeunesse et la culture	842
Institut national d'agronomie de Tunis	1441
Ecole supérieur des industries agroalimentaires de Tunis	518
Institut supérieur des études touristiques	850
Institut supérieur des sciences biologiques appliquées	859
Ecole supérieure de technologie et d'informatique	2203
IP des études scientifiques et techniques	395
Ecole supérieure de l'audiovisuel et du cinéma	108
<b>Total Gouvernorat</b>	<b>94338</b>

Source: Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, 2008

## LES EQUIPEMENTS DE SANTE

L'infrastructure sanitaire du gouvernorat de Tunis est de loin la plus importante de Grand Tunis elle se compose essentiellement de centres de soins de base, deux hôpitaux régionaux et de C.I.U.'s.

Le gouvernorat tunisien dispose 46 centres de soins de base, 3 centres de protection de la mère et de l'enfant. En outre, les habitants de Tunis disposent de 16 CIUC, centres et instituts spécialisés dont 11 sont implantés à Bab Souika dont la capacité totale est de 3941 lits. L'infrastructure sanitaire privée se compose de 28 cliniques implantées dans les délégations d'El Menzah (6), El Khadra(6), Bab Bhar (7), 14 centres d'hémodialyse, 72 laboratoires d'analyse médicale et 279 pharmacies.

En matière de distribution de ces équipements sanitaires de proximité, les CSB sont équitablement distribués dans toutes les délégations.

Les équipements sanitaires dans le secteur public.

Délégation	Hôpitaux Régionaux et C.I.U.	Nombre de lits	Centres de santé de base	Centres de protection de la mère et de l'enfant	Cliniques
Tunis Médina	1	184	1	-	-
Bab Bhar	1	-	1	-	7
Sid el Béchir	2	273	3	-	1
Séjoui	-	-	1	1	-
Bab Souika	11	3214	3	-	-
El Omrane	-	-	2	-	1
El Menzah	-	-	-	-	6
El Ouardia	-	-	3	1	-
Jbel Jloud	-	-	4	-	-
El Hrairia	-	-	3	-	-
Omrane supérieur	-	-	2	-	-
Le Bardo	-	-	3	1	-
La Goulette	-	-	2	-	-
La Marsa	1	230	4	-	2
El Kabaria	-	-	1	-	-
Sidi Hassine	-	-	5	-	-
Cité el Khadra	1	-	2	-	6
Carthage	-	-	3	-	1
Tahrir	-	-	1	-	-
Ezzouhour	-	-	1	-	-
El Kram	1	40	1	-	4
<b>Gouvernorat</b>	<b>18</b>	<b>3941</b>	<b>46</b>	<b>3</b>	<b>28</b>

Source : Direction Régionale de la Santé – 2009

Les principaux ratios sanitaires se résument comme suit :

- 1 lit pour 251 habitants.
- 1 clinique pour 35381 habitants.

- 1 centre de protection de la mère et de l'enfant pour 330231 habitants.
- 1 CSB pour 21536 habitants.

Ces équipements de santé du secteur public sont appuyés par un personnel médical regroupant notamment des médecins généralistes (540), des spécialistes (973) et par un personnel paramédical forte notamment d'infirmiers (3258), et de techniciens supérieurs.

L'encadrement sanitaire privé du gouvernorat est aussi étoilé malgré quelques disparités zonales au détriment des délégations périphériques.

De grandes disparités s'observent dans la distribution territoriale de ces spécialités, dont la majorité qui sont implantées dans les délégations du centre (Bab Souika) et au nord (El Menzah, El Khadra).

A l'inverse des délégations de l'ouest (Sidi Hassine, Hrairia, Ezzouhour, Séjoui) sont insuffisamment desservies par la médecine libérale.

En résumé les indicateurs de la couverture sanitaire du gouvernorat de Tunis sont comme suit :

- 01 lit pour 251 habitants (secteur public)
- 01 clinique pour 34500 habitants
- 01 centre de soins de base pour 20400 habitants

## LES EQUIPEMENTS DE JEUNESSE ET SPORT

Ces équipements d'encadrement et de loisirs pour les jeunes sont d'importance capitale pour la formation et l'épanouissement de cette catégorie de population

## LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS

### ▪ Les équipements des jeunes

Le gouvernorat de Tunis compte 12 maisons de jeunes distribuées à travers le territoire du gouvernorat avec une prédominance pour les délégations du Bardo (2) et de La Goulette (2).

### ▪ Equipements sportifs

Pour l'infrastructure sportive, le gouvernorat abrite notamment la cité sportive d'El Menzah et des équipements sportifs de toutes spécialités répartis sur le territoire, composé de :

- 110 stades dont 15 sont gazonnés.
- 30 salles d'omnisport.
- 3 piscines (dont une couverte) à El Menzah.
- Cité des jeunes.

Malgré cet encadrement, des délégations (El Kabaria, Hraïria, Sidi Hassine) restent dépourvues d'équipements sportifs (stades ou salles d'omnisport).

## LES EQUIPEMENTS CULTURELS

Le gouvernorat de Tunis dispose en 2008 de 25 maisons de culture et 21 bibliothèques réparties dans toutes les délégations soit environ une bibliothèque pour 47000 habitants. On signale l'absence d'équipements culturels dans les délégations d'El Hraïria, Séjoumi et El Kabaria.

En outre le gouvernorat est doté de sept théâtres (Carthage, La Goulette) servant de cadre pour les festivals d'été.

Le nombre de salles de cinémas implantés dans l'hypercentre est sans cesse en diminution, estimé actuellement à 12 salles.

Comme infrastructure culturelle, le gouvernorat renferme des sites culturels historiques, des monuments de valeur importante dont :

- Le site archéologique Carthage et toutes ses composantes.
- Les vestiges de la Médina.
- Le village de Sidi Bou Said.
- Le site d'Aqesdaj de Bardo.
- Le musée du Bardo.

Les ratios d'équipement culturel observés sont moyens :

- 1 bibliothèque pour 37175 habitants.
- 1 maison de culture pour 39627 habitants.

Espaces culturels de gouvernorat de Tunis

Délégation	Maisons de culture	Bibliothèques	Nbre de bibliothèque/hab.
Tunis Médina	3	1	26023
Bab Bhar	2	2	18853
Sid el Béchir	-	3	9423
Séjoumi	-	-	-
Bab Souika	2	3	10737
El Omrane	1	2	20637
El Menzah	-	-	--
El Ouardia	1	1	33133
Jbel Jloud	1	-	-
El Hraïria	-	-	-
Omrane supérieur	-	-	-
Le Bardo	1	2	34488
La Goulette	2	1	28707
La Marsa	2	1	80358
El Kabaria	-	-	-
Sidi Hassine	1	-	-
Cité el Khadra	1	1	38031
Carthage	2	2	10463
Tahrir	1	-	-
Ezzouhour	2	1	39530
El Kram	3	1	59782
<b>Gouvernorat</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>47175</b>

Source : Commissariat Régional de la Culture et de la conservation du patrimoine/ Tunis - 2008



## Les services de la poste dans le gouvernorat de Tunis

### LES SERVICES DE LA POSTE

L'équipement en postes constitue une infrastructure de base dans le fonctionnement territorial et la desserte des habitants en services publics. En 2008, le gouvernorat de Tunis regroupe 58 bureaux de poste couvrant l'ensemble des délégations centrales de Bab Bhar et de la Médina (12 Bureaux de postes)

Ces postes sont équipées de 355 guichets dont 91 unités sont recensées dans les bureaux des délégations du centre de Tunis Médina et Bab Bhar.

Le ratio de desserte en services de poste dans le gouvernorat est d'une poste pour 17000 habitants variant de 1 poste pour 4713 habitants dans la délégation de Bab Bhar à une poste pour 83033 habitants dans la délégation de Sidi Hassine.

Le ratio de couverture en guichets est de un guichet pour 2790 habitants variant de 1 guichet pour 562 habitants dans la délégation de Bab Bhar à 1 guichet pour 20758 dans la délégation de Sidi Hassine.

Délégation	Bureau de poste	Ratio Bureau	Nombre de guichets	Ratio Guichet
Tunis Médina	4	6505	24	1084
Bab Bhar	8	4713	67	562
Sidi el Béchir	1	28270	6	4711
Séjoui	2	17451	12	2908
Bab Souika	2	16106	21	1533
El Omrane	1	41275	5	8255
El Menzah	6	7520	40	1128
El Ouardia	1	33133	8	4141
Jebel Jloud	2	13072	10	2614
El Hrairia	2	48759	12	8126
Omrane Supérieur	3	21321	16	3997
Le Bardo	4	17244	27	2554
La Goulette	1	28707	5	5741
La Marsa	5	16071	21	3826
El Kabaria	3	27501	15	5500
Sidi Hassine	1	83033	4	20758
Cité el Khadra	4	9507	26	1462
Carthage	4	5231	15	1395
Tahrir	1	22555	6	3759
Ezzouhour	1	39530	7	5647
El Kram	2	29891	8	7472
<b>Gouvernorat</b>	<b>58</b>	<b>17080</b>	<b>355</b>	<b>2790</b>

Source : MTC/la poste tunisienne/District de Tunis

## LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT

### LES INFRASTRUCTURES

#### La voirie

Point de convergence, de ralliement de tous les axes routiers du pays, le système viarie du gouvernement de Tunis, malgré les contraintes du site naturel, est bien développé et ne cesse de s'adapter à la demande.

Long de 372 kilomètres, le réseau routier est chargé du trafic de transit et de circulation entrant et sortant de l'hypercentre et des principales zones d'emplois (Charguia) et d'habitat.

La voie 7 Novembre (également connue sous le nom de la voie X) constitue le principal maillon du système routier du gouvernement de Tunis composé d'un tronçon d'autoroutes, des routes nationales (R9, R8, R3) de routes locales et de pistes agricoles.

Le réseau Routier du Gouvernement de Tunis

Délégation	Routes (km)	Pistes Agricoles (km)	Total (km)
Marsa	32.49	2.35	34.84
Carthage	15.18	5.12	20.30
La Goulette	14.32	0.79	15.11
El Kram	12.60	-	12.6
Cite Khadra	16.48	6.25	22.73
Menzah	9.06	7.23	16.28
Omrane supérieur	1.10	6.39	7.49
El Omrane	0.00	7.30	7.30
Tahrir	2.60	-	2.60
Le Bardo	11.20	3.15	14.35
Séjoui	5.40	-	5.40
Ezzouhour	3.51	-	3.51
El Hrairia	32.56	-	32.56
Sidi Hassine	33.66	41.00	115.66
Jbel Jloud	8.96	1.50	10.46
El Ouardia	5.60	3.50	9.10
El Kabaria	23.89	0.45	24.34
Bab Souika	0.00	2.90	2.9
Sidi el Béchir	1.30	2.37	3.67
Tunis Medina	0.00	1.66	1.66
Bab Bhar	6.23	3.40	9.63
<b>Gouvernorat</b>	<b>236.13</b>	<b>95.34</b>	<b>372.46</b>

Source : direction régionale de l'équipement et de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Tunis - 2009

En 2008, le réseau routier s'étend sur 372 kilomètres, décomposé de :

- 236 Km de routes classées,
- 95 Km de routes non classées et de pistes.

Plus de 30% de ce linéaire routier (115 Km) est recensé dans la délégation de Sidi Hassine dont 41 Km sont des pistes et des routes non classées.

Le réseau routier classé du gouvernement regroupe notamment, des routes régionales (107 Km) et se décompose comme suit :

- 75 Km de routes nationales et autoroutes,
- 107 Km de routes régionales,
- 53 Km de routes Locales.

Le réseau routier classé du gouvernement de Tunis

Délégation	Routes Locales (km)	Routes Régionales (km)	Route Nationales et autoroutes (km)
Marsa	15.43	9.07	8.00
Carthage	4.33	8.4	2.45
La Goulette	2.01	9.81	2.50
El Kram	1.13	8.88	2.60
Cite Khadra	4.5	1.20	10.78
Menzah	-	5.90	3.16
Omrane supérieur	-	1.10	-
Tahrir	-	2.60	-
Le Bardo	1.10	4.8	5.3
Séjoui	0.5	2.70	2.20
Ezzouhour	0.6	2.6	0.31
El Hrairia	3.05	6.92	22.60
Sidi Hassine	18.05	15.62	-
Jbel Jloud	2.10	5.06	1.80
El Ouardia	0.7	0.80	4.10
El Kabaria	-	20.09	3.80
Bab Souika	-	-	-
Sidi el Béchir	-	-	1.30
Bab Bhar	-	2.00	4.23
<b>Gouvernorat</b>	<b>53.48</b>	<b>107.53</b>	<b>75.12</b>

Source : direction régionale de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Tunis - 2009

# LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT



Les principaux axes routiers de gouvernorat de Tunis sont les suivants :

- Le tronçon d'auto route Medj ez Bab A3 Tunis-Bou Salem.
- La R9 vers La Marsa
- Le RN1 Tunis-Ras Jedir.
- La R33 (voie express-Tunis-La Goulette
- La RN3 Tunis-El Fahs vers l'ouest de pays.
- La N5 Tunis-Beja.
- La N7 Tunis-Marsa sur.
- La N8 Tunis-Bizerte
- La N10 Tunis-Ariana-Carthage.
- La RR21 (voie X).
- La RR33 Radès-La Marsa).
- La R39 Ceinture de Tunis
- La R37 Tunis-Bir Moberg.

Le fonctionnement interne de ce réseau est assuré par l'anneau de Boulevards qui ceinture et dessert le centre de la capitale. Les principaux axes de cet anneau sont le Boulevard 9 Avril à l'ouest, le Boulevard Hédi Saïdi au nord, et l'avenue Mohamed VI à l'est.

En outre des axes transversaux dont l'avenue Habib Bourguiba, l'avenue de Ghana, complètent ce réseau de communication interne.

### LE TRAFIC ROUTIER

Principal Noe d de circulation inter régional et inter-zonal du pays, le gouvernorat de Tunis totalise une grande partie du trafic destiné et

partant de grand Tunis d'où la difficulté de dissocier sa part dans les déplacements internes et externes à sa région d'influence.

Cependant nous reportons les principaux résultats du trafic répertoriés sur les grands axes routiers du gouvernorat.

- Tronçon Autoroute(A3 Tunis-Bousidem) :9584 véhicules/jour dont 94.8% sont des véhicules légers
- Tronçon N1: 98917 véhicules/jour dont 92.18% sont des véhicules légers.
- Tronçon N5: 207526 véhicules/jour dont 74.4% sont des véhicules légers.
- Tronçon R39 ceinture de Tunis: 52027 véhicules/jour dont 90.8% sont des véhicules légers

A ces axes importants il faut signaler les nouveaux ouvrages :

- L'intercommunale sud reliant la zone ouest de Tunis
- Le pont de Radès la Goulette reliant la banlieue sud à la côte nord de Tunis

### LE TRANSPORT

A l'instar de la structure de voirie, le système de transport est de type radial drainant les populations du centre à la périphérie vers les communes limitrophes ou vers les gouvernorats environnants (l'Ariana, La Manouba et Ben Arous) et même de reste du territoire national. Le transport dans le gouvernorat prend toutes les formes : métro, rail, bus, maritime et aérien.

#### ▪ Le transport collectif

##### ✓ La ligne TGM

La ligne ferrée Tunis-La goulette-La Marsa relie le centre de Tunis à la côte Nord desservant les agglomérations de La Goulette, Carthage, Sidi Bou Saïd et La Marsa sur une ligne d'environ 18 Km avec une vitesse commerciale de 26 Km/h.

##### ✓ La ligne SNCFT

Le gouvernorat de Tunis est desservi par trois lignes ferroviaires: la ligne sud-Tunis Borj Cécilia, la ligne Tunis Ghardimaou (grandes lignes) et la ligne Kalaas Khasba transportant quelques 15 millions des passagers par an entre entrants et sortants.







## LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT

Le chemin de fer assure le transport de marchandises de près de 200000 tonnes par an.

Le transport ferroviaire selon les lignes

Station	Voyageurs entrant (Mille)	Voyageurs sortant (Mille)	Marchandises transportées (Tonnes)
Tunis Medina	-	-	-
Ligne Banlieue	5656.5	5656.5	-
Grandes lignes	1927.2	1853.2	-
Total1	7583.8	7509.7	148.400
Jbel Jloud			50799
Ligne Banlieue	63.3	63.3	-
Grandes lignes	9.0	6.3	-
Total 2	72.4	69.6	50799
Gouvernorat	<b>7656.1</b>	<b>7579.4</b>	<b>199199</b>

Source: SNCF

### ✓ Le métro léger

Le gouvernorat de Tunis dispose d'un réseau de transport en site propre : le métro léger, qui se compose de trois lignes aboutissant toutes au centre ville : ligne ouest Tunis-Den Den prolongée à la Manouba, la ligne Tunis nord L'Ariana et la ligne sud Tunis-Ber Arous.

### ✓ Le bus

Empruntant la trame principale du réseau viarie de Tunis, le réseau bus du gouvernorat de Tunis présente une structure essentiellement radiale reliant le centre à la périphérie. Quelques lignes suburbaines desservent la périphérie lointaine du gouvernorat.

On compte près de 160 lignes dont une certaine est de type radiales courtes et longues. Certains lignes assurent le rabattement avec les stations métro avec une longueur moyenne de 20 Km.

Les places Thameur, Barcelone, Tunis Marine et Belhousse constituent les principaux points de départs et d'arrivées de ce réseau bus.

### ▪ Le transport particulier

En outre le transport particulier est assuré par des véhicules particuliers, louage et Taxis partant des stations Bab Bhar, Bab Aloua ou de la station Mousel Bey vers les zones limitrophes et toutes les régions du pays.

### ✓ Le taux de motorisation

La proportion des ménages possédant une voiture dans le gouvernorat de Tunis en 2004 est de 29,4% soit un taux proche de celui relevé dans le Grand Tunis (30,2%) mais supérieure à celui enregistré sur le plan national (21%). Cependant cette moyenne cache des disparités avec des variations de taux élevés relevés dans la délégation d'El Menzah (79%) à des taux faibles à Séjoui (8,3%) et de 9,9% dans la délégation de Jbel Jloud.

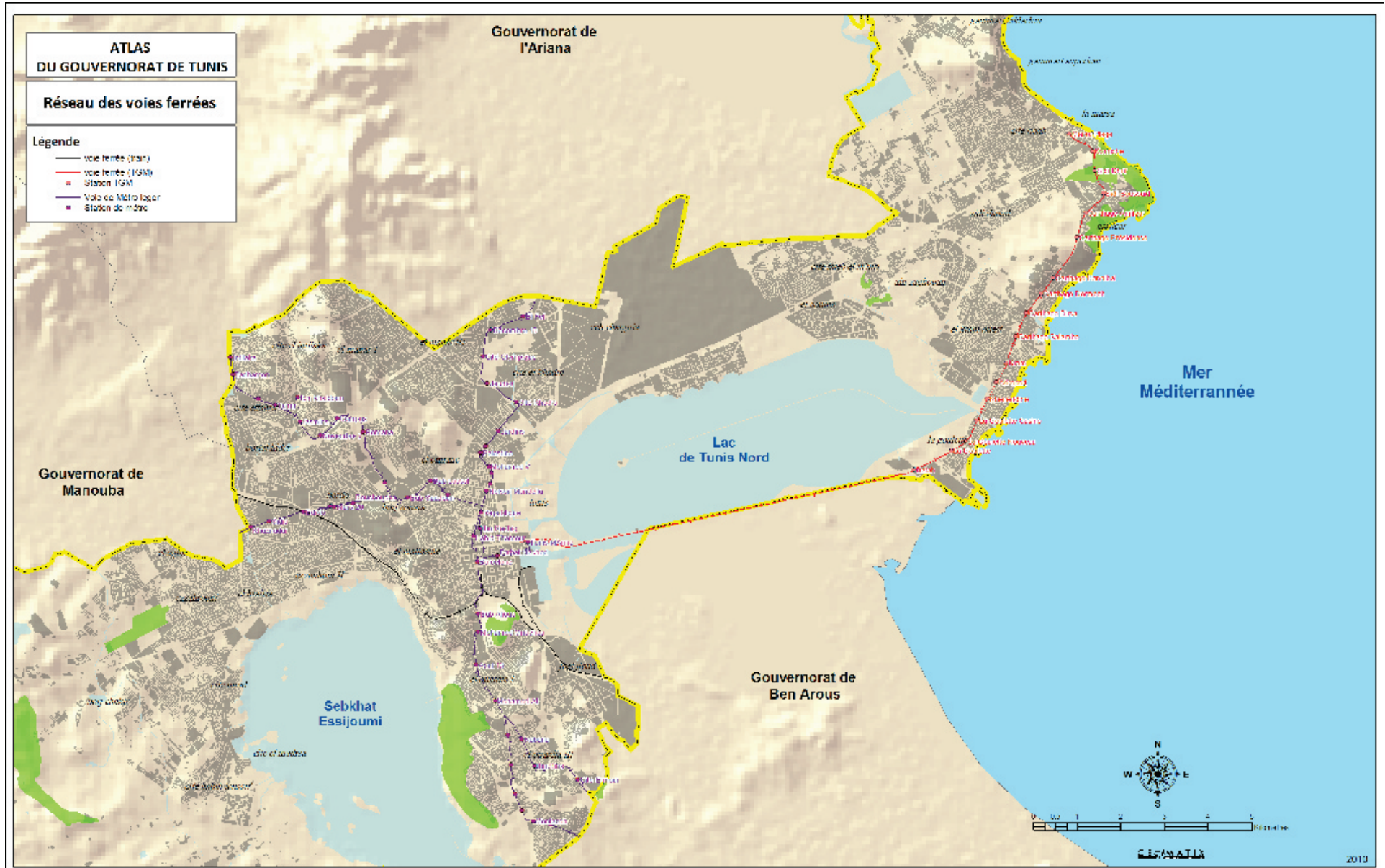
Les délégations de la côte nord (Carthage, La Marsa, La Goulette) pourtant bien desservies par le train TGM enregistrent des taux de motorisation d'environ 40%.

Taux de motorisation dans le gouvernorat de Tunis

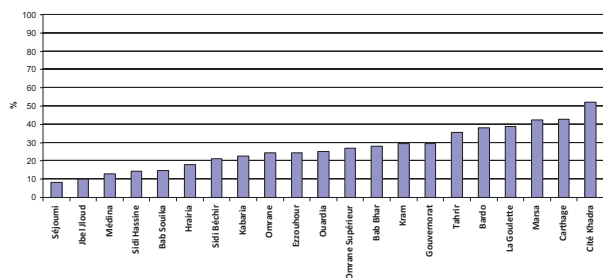
Délégation	Taux de motorisation (%)
Carthage	42.8
Médina	13.1
Bab Bhar	28.0
Bab Souika	14.9
Omrane	24.5
Omrane Supérieur	26.8
Tahrir	35.5
Menzah	79.0
Cité Khadra	52.1
Bardo	38.1
Séjoui	8.3
Ezzouhour	24.5
Hraïria	18.1
Sidi Hassine	14.5
Ouardia	25.3
Kabaria	22.6
Sidi Béchir	21.4
Jbel Jloud	9.9
La Goulette	38.7
Kram	29.4
Marsa	42.5
Gouvernorat	29.4

Source: INS - 2004

# LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT



Taux de motorisation



## Le transport maritime: le port de La Goulette

À l'inverse du port de Radès réservé uniquement aux transports des marchandises, le port de La Goulette est consacré au trafic passagers des véhicules et des marchandises générales, assuré par des ferries de lignes régulières (Marseille, Gênes, Naples...) et de croisières.

En 2008, le port a enregistré le mouvement de 1405 navires transportant 683130 voyageurs et 903797 tonnes de marchandises.

## Le transport Aérien : l'aéroport Tunis Carthage

Principal aéroport du pays recevant des gros porteurs, Tunis Carthage assure 40% du trafic passagers et 73% du trafic marchandises.

En 2008, l'aéroport a enregistré un mouvement international de 33196 avions et un trafic intérieur de 5174 avions. Le trafic international a enregistré 4188914 passagers et environ 15373576 tonnes de marchandises.

Le transport aérien: l'aéroport Tunis-Carthage

Mouvement	Lignes Régulières	Lignes Non Régulières	Lignes intérieures
Les avions	33196	5483	5174
Les voyageurs	4188914	686446	211460
Les marchandises (Kg)	15373576	717160	2323

Source : OACA - 2007

## LES TELECOMMUNICATIONS

Particulièrement développées dans le pays et notamment dans le grand Tunis, les télécommunications ont bénéficié depuis quelques années d'une attention particulière permettant une croissance notable du secteur dans le gouvernorat de Tunis qui en 2008 compte près de 250000 abonnés en matière de téléphonie fixe.

La capacité totale des centraux est de 364800 lignes soit un taux d'exploitation de 68%.

La moitié des abonnés sont recensés dans la zone centrale de la capitale: Tunis Médina- Bab Souika- Bab Bhar, marquée par une grande densité des activités tertiaires (bureaux, administrations, professions libérales).

La télécommunication (Réseau et abonnés)

Délégation	Abonnés téléphone fixe	Capacité réseau
El Omrane - Cité el Khadra -El Menzah	20361	48317
Tunis Médina - Sidi Béchir - Bab Souika - Bab Bhar	125024	125024
Sidi Hassine- El Hraïria - Séjoui	20355	27600
Bardo - Tahrir - Ezzouhour - Omrane Supérieur	24532	49928
El Ouardia - Jebel Jloud - El Kabaria	23166	34392
La Marsa - Carthage - La Goulette - El Kram	36555	79547
Gouvernorat	249993	364800

Source : D.R Télécom / Tunis - 2008

Il est à signaler la faiblesse du nombre des abonnés au réseau fixe dans la périphérie Ouest de Tunis (Sidi Hassine, Séjoui, Hraïria) qui compte que 20355 abonnés soit moins de 10% du total abonnés du gouvernorat.

## RESEAU ELECTRIQUE

Le réseau électrique dans le gouvernorat de Tunis, couvre en 2008 la totalité (99.9%) des délégations soit un taux légèrement supérieur à celui enregistré dans le grand Tunis (99.8%).

L'instar des autres gouvernorats de la région, l'énergie électrique provient des trois centrales, à l'ouest à partir de la centrale du barrage Laroussia, et à l'est au niveau de port par les deux centrales de La Goulette et des Radès. Cinq postes principaux de Haute tension reliés à ces centrales par des lignes HT maille assurent l'alimentation des postes de transformations HT/MT.



# LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT



## LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT

Des lignes MT et des câbles souterrains, des transformations MT/BT, assurent l'alimentation électrique aux usagers aussi bien domestiques qu'industriels.

Le nombre d'abonnés à ce réseau est d'environ 320000 utilisateurs répartis comme suit :

- 317494 d'abonnés pour le réseau de basse Tension.
- 1215 d'abonnés pour le réseau de Haute Tension.

La consommation de l'énergie électrique (Basse tension)  
(Unité en Million KWH)

Délégation	Abonnés	Consommation
Tunis Médina	134673	367.0
Tunis Est (Kram)	73043	196.9
Tunis Ouest (Bardo)	109778	202.5
<b>Gouvernorat</b>	<b>317494</b>	<b>766.4</b>

Source : S.T.E.G-DRD Tunis

Quant à la consommation, elle est de l'ordre de 1446 millions KWH dont 766 Millions sont destinés à la consommation domestique de basse tension.

La consommation de l'énergie électrique (Moyenne tension)  
(Unité en Million KWH)

Délégation	Abonnés	Consommation
Tunis Médina	789	403.5
Tunis Est (Kram)	215	133.7
Tunis Ouest (Bardo)	211	142.6
<b>Gouvernorat</b>	<b>1215</b>	<b>679.9</b>

Source : S.T.E.G-DRD Tunis

### LE RESEAU D'EAU POTABLE

Le taux de desserte en eau potable dans le gouvernorat de Tunis est de 100% (taux supérieur à celui enregistré sur le plan national de 97,9 en 2008).

La consommation d'eau potable est d'environ 37800 m<sup>3</sup> dont la majorité est d'usage domestique notamment dans les délégations La Marsa (4,2 millions m<sup>3</sup>) et El Menzah (3 millions m<sup>3</sup>). La consommation d'usage industriel est d'environ 2000000 m<sup>3</sup> consommés essentiellement dans les délégations d'El Omrane et El Khadra (zone industrielle de Cherguia).

La consommation d'eau potable par usage dans le gouvernorat de Tunis.  
(Unité : Mille mètres cube)

Délégation	Usage domestique	Usage industriel
Tunis Médina	451.3	3.7
Bab Bhar	2150.5	25.4
Sidi Béchir	1041.4	58.5
Séjourni	805.4	2.7
Bab Souika	1261.7	3.2
El Omrane	1382.2	670.2
Menzah	2945.9	21.2
El Ouardia	1606.4	56.1
Jbel Jloud	1124.7	397.8
El Hrairia	2619.6	6.1
Omrane supérieur	2065.2	39.2
Bardo	2743.4	5.1
La Goulette	1246.1	45.3
La Marsa	4236.2	89.4
El Kabaria	1749.2	17.3
Sidi Hassine	2122.3	34.2
Cité El Khadra	1696.0	420.3
Carthage	1218.2	2.2
Tahrir	812.7	8.5
Ezzouhour	1074.1	1.6
El Kram	1245.4	49.9
<b>Gouvernorat</b>	<b>35885.2</b>	<b>1957.9</b>

Source : S.O.N.E.D.E-DRE de Grand Tunis



## LE SYSTEME D'INFRASTRUCTURE ET DE TRANSPORT

Le réseau d'assainissement dans le gouvernorat de Tunis

A l'instar des autres gouvernorats du grand Tunis, le gouvernorat de Tunis est alimenté à partir de transferts d'eau du Nord et du Nord ouest vers les barrages de Monaguia et le réservoir de Chdir el Golla.

Une conduite primaire (Oued Ellil) dessert les principales localités du gouvernorat à l'ouest et à l'Est (Carthage, La Marsa) à travers des châteaux d'eau.

Il est à signaler le passage à l'ouest du gouvernorat de Canal Mejerda Cap Bon transportant les eaux du barrage Laaroussia vers le Cap Bon et les régions du Sahel.

### LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Facteur important sur le plan sanitaire et de préservation de l'environnement, le secteur de l'assainissement enregistré dans le gouvernorat de Tunis un taux de raccordement au milieu communal de 95,2% supérieur à celui recensé dans les zones urbaines du Grand Tunis estimé à 93,3%

En 2008, le nombre d'abonnés au réseau est de 246300 (contre 219665 en 2006) dont plus de 60% (158965) sont localisés dans la commune de Tunis.

L'infrastructure d'assainissement se compose d'un réseau de 1661 Km de conduites, de deux stations d'épuration et de 68 stations de pompage dont 24 sont localisées à Tunis.

La capacité journalière des stations est de 75750 m<sup>3</sup> dont 60000 m<sup>3</sup> sont traitées dans la station de Tunis. Long de 1661 Km, le réseau couvre la totalité des communes du gouvernorat de Tunis avec une prédominance de la commune de Tunis dont la longueur de réseau atteint 1061 Km.

Commune	Nombre d'abonnés	Station d'épuration	Station de pompage	Réseau linéaire
Tunis	158965	1	24	1061467
La Goulette	10317	-	7	112739
Sidi Bou Saïd	2104	-	3	36084
La Marsa	24930	1	15	230961
Carthage	4974	-	6	31030
El Kram	18057	-	10	63056
Le Bardo	18837	-	0	87965
Sidi Hassine	8233	-	3	38041
<b>Gouvernorat</b>	<b>246390</b>	<b>2</b>	<b>68</b>	<b>1661.343</b>

Source : ONAS-District du gouvernorat de Tunis

## L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

### LES RESSOURCES HYDRIQUES

Les ressources hydriques des nappes profondes du gouvernorat de Tunis sont issues des deux nappes de la Soukra et de Tunis exploitées par une vingtaine de puits. La salinité de ces nappes varie de 3.5g/l pour la nappe de la Soukra (La Marsa) à 2.5g/l pour la nappe de Tunis.

Les ressources hydriques dans le gouvernorat de Tunis

Délégation	Nappes	Nombre puits	Salinité g/l
La Marsa	Soukra	15	3.5
Tunis	Tunis	5	2.5
Gouvernorat	-	20	-

Source: CRDA Tunis

Quant aux ressources des nappes phréatiques, elles proviennent des mêmes nappes de la Soukra et de Tunis dont l'exploitation est assurée par neuf puits.

La salinité de ces nappes est 2.7 g/l pour la nappe de Tunis et de 1.8 g/l pour la nappe de la Soukra

Les ressources hydriques des nappes phréatiques

Délégation	Nappes	Nombre puits	Salinité g/l
La Marsa	Soukra	4	1.8
Tunis	Tunis	5	2.7
Gouvernorat	-	9	-

Source: CRDA Tunis

### LES SOLS

Les sols des plaines du Grand Tunis sont d'origine alluviale formés par l'effet d'érosion et de déplacement de matériaux fins des hauts vers environnantes vers les vallées.

Ces alluvions récentes de constitution argilo limonneuse profonde sont de qualités variables selon leur localisation (Sebkhia, Plans d'eau).

Trois types de sols caractérisent le territoire du gouvernorat de Tunis à Sējoumi (Sebkhia) et à Sidi Daoued (La Marsa).

- Sols collinaires: ces sols sont situés au sud du gouvernorat et se composent d'argile et de calcaire et s'étendent sur un tiers du territoire.
- Sols pénuins: Ces sols se situent entre les hauteurs et le bassin des oueds, composés de calcaire, de sols rouges ou de sable et s'étendent sur un tiers du gouvernorat.
- Sols de plaines: Ces sols se situent sur les berges des oueds composés de sédiments profonds épais de formation argileuse.

### LA BIODIVERSITE

A l'instar des autres gouvernorats de Grand Tunis, le gouvernorat de Tunis est riche en sites naturels zones humides

(Sējoumi, lac de Tunis), collines (Sidi Bou Saïd) forêts (Gaucmardh), milieu marin (baie de Tunis) et en parcs aménagés

(Belvédère, Sējoumi).

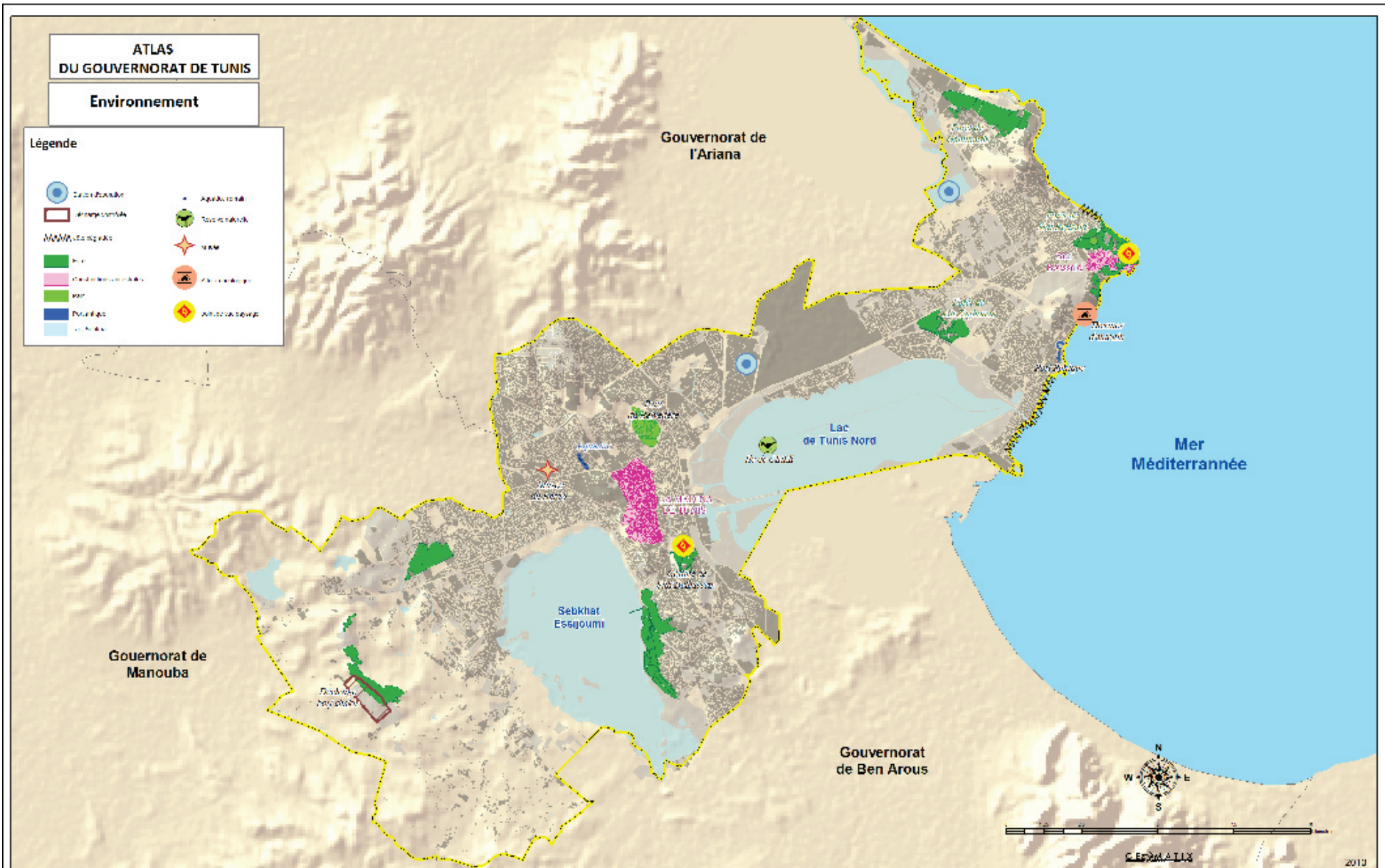
Ces sites naturels se caractérisent par une grande diversité biologique sous forme d'écosystèmes.

Malgré un développement urbain très marqué s'opérant au détriment des zones naturelles et agricoles, le gouvernorat de Tunis preserve une certaine diversité végétale, animale et paysagère autour des zones humides et dans les zones boisées (forêt, parcs...).

Ainsi, la biodiversité du gouvernorat de Tunis se caractérise:

- Au niveau du lac de Tunis, on distingue une végétation aquatique et une faune formée d'oiseaux migrateurs, des flamants roses, de foulques et de goéland.

# L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT



- Au niveau de Sebkhât Séjourni, on distingue plusieurs variétés d'oiseaux dont le flamand rose, le tadornis de Bellon, Anas aucaba le goéland, le canard blanc, le motteau.

La flore est dominée par une végétation halophile, des algues et de la phanérogamie.

### ▪ Le littoral

La côte nord de Grand Tunis forme le littoral du gouvernorat de Tunis s'étend sur 22 Km de Gammarth à La Goulette et subit une grande occupation humaine : Ports Marina, noyaux urbains.

Le littoral malgré certaines dégradations offre par ses plages : Gammarth, La Goulette dont la fréquentation atteint son apogée en été, d'importantes possibilités de loisirs et de détente.

### ▪ Les zones humides : Sebkhât Radès

Le gouvernorat de Tunis dispose de deux importants plans d'eau : Le lac de Tunis et sebkhât Séjourni conférant au site un potentiel naturel et paysager de haute valeur.

### ✓ Le lac de Tunis

Composante importante du paysage de l'écosystème de la capitale, le lac de Tunis s'étend sur 46 Km<sup>2</sup> dont 28,3 se situent dans la partie nord et 13,7 Km<sup>2</sup> forment la partie sud.

Le lac a une profondeur variable estimée 0,9 mètre pour la partie nord et 0,7 mètre pour la partie sud. un volume d'eau estimé à 36 millions m<sup>3</sup>.

Le lac de Tunis assure une fonction d'échange permanent entre les eaux marines et continentales et maintient des activités piscicoles variées.

Restauré, le lac a fait l'objet d'une opération d'aménagement permettant sa réintégration dans l'environnement urbain de la ville.

### ✓ Sebkhât Séjourni

S'étendant sur 28 Km<sup>2</sup>, la zone humide Séjourni joue un rôle important dans l'écosystème du Grand Tunis. L'altitude moyenne de Sebkhât Séjourni est de 10 mètres au dessous de la mer et la hauteur de l'eau est de 85 cm en hiver sous une forte turbidité.

La salinité du plan d'eau est très élevée de l'ordre de 55g/l dans un milieu composé par des alluvions fluviales très argileuses riches en calcaire et soumises à un processus d'hydromorphie et de saturation.

## LES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

### ▪ La Gestion de déchets solides

Le volume journalier des déchets ménagers solides représente en 2007 quelques 433.700 tonnes soit 0.900 Kg de déchets par habitant pour les communes du gouvernorat de Tunis.

La production des déchets dans le gouvernorat de Tunis

Commune	Production déchets
Tunis	312386
Le Bardo	29638
La Goulette	37229
La Marsa	36698
Carthage	14007
Sidi Bou Saïd	3743

Source: ANGED 2007

Il est à signaler que 75% de ces déchets ménagers proviennent des seize arrondissements de la commune de Tunis. Ces déchets sont évacués par les soins des communes vers la décharge contrôlée de Borj-Chakir.

### LA DYNAMIQUE DE PROJETS

Etant le territoire de souveraineté nationale et de commandement, le gouvernement de Tunis bénéficie d'une dynamique importante de projets économiques et d'infrastructures de base susceptibles d'améliorer le fonctionnement de la capitale et d'impulser son développement.

Ces projets sont généralement programmés dans le cadre des plans de développement dont notamment les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> plans.

#### PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Plusieurs projets structurants notamment de voirie ont été engagés ou réalisés dans le cadre du X<sup>e</sup> plan dont :

- Réalisation Voie express le Kraïm-Gammarth.
- Dédoublement de la sortie ouest de Tunis.
- Exécution des échangeurs de l'aéroport et de Sidi Daoud.
- Aménagement de la zone touristique Cap Gammarth.
- Réalisation des parcs Abidine de Sidi Bou Saïd, de Salambo.
- Protection des certaines localités (La Marsa, Sidi Daoud, Sidi Hassen, et Gammarth) des inondations.

En outre et spécifiquement dans le cadre de l'actuel XI<sup>e</sup> plan de développement il a été réalisé ou engagé :

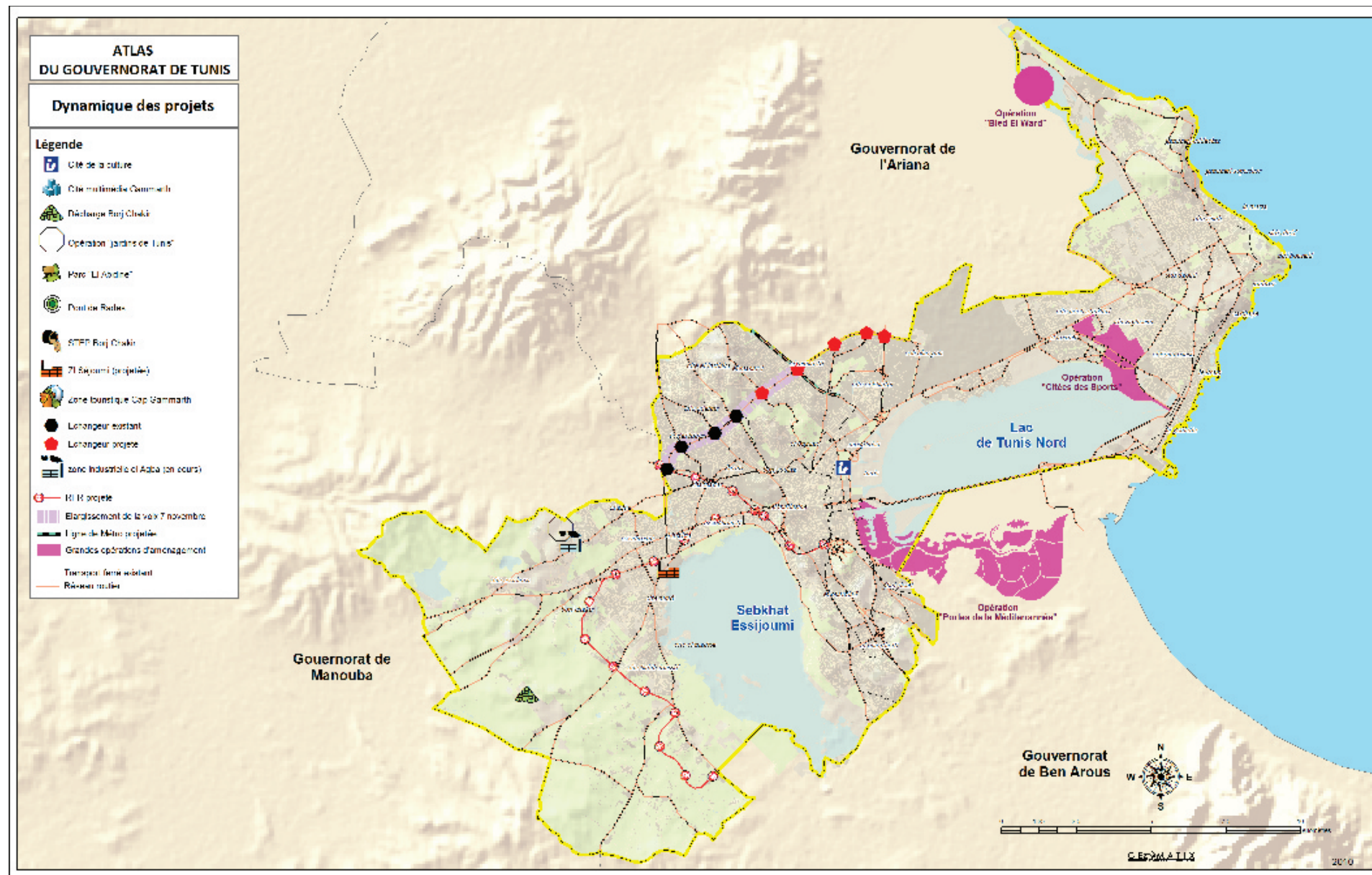
- Aménagement des zones touristiques de Gammarth (72 hectares) et Chatt Ennasir (40 hectares) e. de Marina Gammarth.
- Exécution du pont La Coulette Racés.
- Réalisation de huit échangeurs (Boulevard 7 Novembre-RN5, Boulevard 7 Novembre -RN3, RN9-Aéroport, X2-RN10, Boulevard 7 Novembre-RR31).
- Réalisation de la station déparation d'El Aouar.
- Aménagement oued Guerina.
- Réalisation d'une maison de culture à El Ouhane Supérieur.
- Construction de 5 collèges et trois lycées.
- Réhabilitation de cinq quartiers populaires dans la zone ouest Séjoumi.
- Aménagement de la zone industrielle d'El Agba (15 Hectares).
- Réalisation de la cité culturelle (Mohamed V).
- Extension du parc (Montazadi) el Mourouf.
- Edification de la cité Multimédia de Gammarth.
- Aménagement de la section Tunis -Ezzouhour du réseau ferre régional (RFR).

Outre ces projets de développement sectoriels et dans le cadre de la stratégie de développement de l'emploi et des zones défavorisées, plusieurs actions de soutien ont été engagées dont l'activité du fond de solidarité nationale et celle de la banque tunisienne de solidarité sachant que la zone

ouest de Sidi Hassen a fait l'objet (2005) d'un PDUI au bénéfice de 17250 habitants pour une enveloppe de 5781,5 mille dinars.

Quant au programme de fond de la solidarité nationale, il a notamment concerné les zones d'El Hraïra (452 logements) et de Sidi Hassen (32Km de pistes).





## LA DYNAMIQUE DE PROJETS

L'activité du fond de solidarité nationale dans le gouvernorat de Tunis

Délégations	Nbre des logements	Pistes Km	Nbre de Familles	Coût
Carthage	-	2	42	121.6
Tunis Médina	-	-	-	-
Bab Bhar	-	-	-	-
Bab Souika	-	-	-	-
El Omrane	78	-	-	960.0
Omrane Supérieur	-	-	-	-
Tahrir	-	-	-	-
Menzah	20	-	-	281.3
Cité Khadra	17	-	-	374.3
Bardo	-	-	-	-
Séjourni	-	-	-	-
Ezzouhour	-	-	-	-
El Hrairia	452	38	-	9577.0
Sidi Hassine	-	32.5	17	1894.8
El Ouardia	40	-	-	480.0
El Kabaria	48	-	-	864.0
Sidi El Béchir	-	-	-	-
Jbel Jloud	60	-	-	1154.6
La Goulette	-	-	-	-
El Kram	176	2	-	3265.5
La Marsa	40	29	-	2133.8
<b>Gouvernorat</b>	<b>931</b>	<b>103.5</b>	<b>59</b>	<b>21106.9</b>

Source: Fond de Solidarité Nationale (2008)

De son côté, la BTS a accordé 11192 crédits au profit de petits projets notamment dans la délégation de Bab Bhar (2527 crédits) pour un montant total de 99492.2 mille dinars.

Ces projets devront permettre la création de quelques 15000 emplois à travers toutes les délégations du gouvernorat de Tunis.

L'activité de la Banque Tunisienne de Solidarité dans le gouvernorat de Tunis

Délégations	Nombre de crédits	Coût des projets	Nombre d'emploi
Carthage	215	1786.9	266
Tunis Médina	284	2302.4	364
Bab Bhar	2527	25947.0	3509
Bab Souika	430	3120.6	565
El Omrane	359	2382.8	466
Omrane Supérieur	601	4965.8	853
Tahrir	250	2179.7	348
Menzah	395	5250.9	511
Cité Khadra	362	4190.3	454
Bardo	896	8558.0	1226
Séjourni	303	1901.6	417
Ezzouhour	401	3341.6	539
El Hrairia	720	5554.1	1026
Sidi Hassine	630	4896.0	883
El Ouardia	571	3995.9	776
El Kabaria	547	3600.9	744
Sidi El Béchir	232	1810.7	318
Jbel Jloud	238	1532.0	329
La Goulette	316	2881.9	396
El Bouhaira	309	3441.2	405
La Marsa	606	5852.1	759
<b>Gouvernorat</b>	<b>11192</b>	<b>99492.2</b>	<b>15154</b>

Source: BTS 2008

### PROJETS D'EQUIPEMENT

D'autres projets et opérations d'urbanisme ne manqueront pas d'impulser le développement dans le gouvernorat de Tunis.

Ces nouveaux projets localisés dans le gouvernorat et dans ses abords sont :

La nouvelle zone industrielle de Séjourni (200hectares)

- L'opération d'habitation Jardins de Tunis à l'ouest aux abords de Gbdir el Golla s'étale sur 327 hectares (dont 149 dans le gouvernorat de Tunis) et aura une capacité de 40000 habitants.
- L'opération de Tunis Sport City à proximité du lac de Tunis portera sur 255 hectares et abritera des équipements sportifs, des complexes immobiliers commerciaux, administratifs et des services (hôtels...) et accueillera 27000 habitants.
- L'opération Bled el Wardi implanté aux abords de la Marsa autour de Sakhlat Ariana. Le projet s'étend sur 5000 hectares abritant une Cité de santé, des centres touristiques des loisirs, des espaces commerciaux et sportifs.
- Le port financier de Tunis implanté aux abords nord du gouvernorat à Rasjed, le port s'étend sur 520 hectares regroupant un centre d'affaires des finances de haut niveau, des commerces, des résidences et une Marina.
- L'opération «portes de la méditerranée», qui va accueillir 50000 habitants. Cette opération sera réalisée sur une superficie de 834 hectares dont 286 seront réservés aux espaces verts et aux espaces ouverts aux publics.



LA DYNAMIQUE DE PROJETS

PROJET - PORTES DE LA MEDITERRANEE -



PROJET - Tunis Sport City -



## LES DELEGATIONS D'EL MENZAH ET D'EL KHADRA

Les délégations Nord du gouvernorat de Tunis constituent les nouvelles zones résidentielles de haut standing (Lac, El Menzaha, Mouassville) et de moyen standing (cité El Khadra). Selon les dernières estimations de 2010 le secteur regroupe 86 000 habitants.

Ces deux délégations se distinguent :

- Un environnement naturel privilégié (Parc du Belvédère, lac de Tunis).
- Une bonne desserte assurée par les transports en commun, les voies X, X2, RN9 et en partie par le métro (Cité El Khadra).
- Une bonne organisation urbaine dominée par l'habitat planifié.
- La présence de la plus grande zone industrielle du gouvernorat "La Cherguia".
- Des grandes infrastructures nationales aéroport de Tunis Carthage, cité sportive d'El Menzaha.



Autoroute	Agglomération urbaine
Route Nationale	Espace vert
Route Régionale	Plans d'eau
Route Locale	Terrain nu
Ligne foré-train	Forêt
Station de train	Zone industrielle
Ligne ferrée TGM	Limite de délégation
Station TGM	Canal de Mejerda
Ligne de Métro	Cours d'eau
Station Métro	Courbe de niveau

Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	4711.1	-
Population	83174	2008
Taux de croissance annuelle	1.17%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	17.65	-
Nombre de ménages	21981	2004
Taille moyenne de ménage	3.65	2004
Taux d'activité	50.85%	2004
Taux de chômage	6.7%	2004
Nombre de logements	24742	2004
Densité d'habitat (log/ha)	5.25	2004
Taux de desserte en eau potable	99.9%	2004
Taux d'électrification	99.95%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	95.55%	2004
Nombre d'écoles primaires	10	2008
Nombre de collèges – Lycée	11	2008
Nombre de C.S.B	2	2008
Nombre de Bureau de postes	10	2008

## DELEGATION DE LA MARSA

Importante délégation de la côte Nord de Tunisie, La Marsa se distingue par ses qualités naturelles et depuis long temps développées des fonctions récréatives et touristiques à côté de son caractère résidentiel.

La délégation de La Marsa se distingue par :

- Un milieu naturel diversifié; collines, forêts, plages, mer, sabbat, ...
- Une bonne desserte; TGM et RN9, RN10.
- La persistance de l'activité agricole sur les plaines fertiles de Blar Lazrag et Sidi Daoued malgré une forte pression urbaine
- L'existence de réserves foncière sous une dynamique urbaine continue.
- La diversification du tissu économique composé de commerces, services, industrie et d'une importante activité touristique (Zone touristique Tunis Nord).
- Un bon niveau d'équipement d'enseignement supérieur (2 instituts) et de santé (1 CHU, un hôpital pavillonnaire et par la faiblesse du centre ville.



Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	3068.48	-
Population	80358	2008
Taux de croissance annuelle	3.61%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	26.19	-
Nombre de ménages	20420	2004
Taille moyenne de ménage	3.81	2004
Taux d'activité	50.1%	2004
Taux de chômage	9.5%	2004
Nombre de logements	23237	2004
Densité d'habitat (log/ha)	7.57	2004
Taux de desserte en eau potable	98.9%	2004
Taux d'électrification	99.9%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	91.7%	2004
Nombre d'écoles primaires	11	2008
Nombre de collèges – Lycée	7	2008
Nombre de C.S.B	4	2008
Nombre de Bureau de postes	5	2008

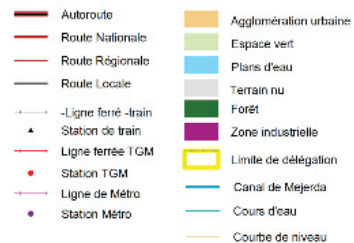


## DELEGATION DE CARTHAGE

Regroupant les deux communes de Carthage et de Sidi Bou Saïd et 21165 habitants, la délégation de Carthage est un territoire particulier de souveraineté nationale et de renommée internationale.

La délégation se caractérise par :

- Un site naturel privilégié formé de collines (Byrsa, Sidi Bou Saïd), de mer et de plages (Amilcar).
- Un caractère résidentiel très prononcé.
- Un cachet historique de grande valeur : site de Carthage, colline de Sidi Bou Saïd et Palais d'Erlanger.
- Un bon niveau d'accessibilité par le TGM, la RNL0 et la RN9.
- Une croissance démographique modérée.
- Une activité économique dominée par le tourisme culturel (Parc de Carthage – Sidi Bou Saïd).



Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	808.22	-
Population	20927	2008
Taux de croissance annuelle	0.42%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	25.89	2004
Nombre de ménages	5640	2004
Taille moyenne de ménage	3.67	2004
Taux d'activité	46.7%	2004
Taux de chômage	12.6%	2004
Nombre de logements	6432	2004
Densité d'habitat (log/ha)	7.96	2004
Taux de desserte en eau potable	99.8%	2004
Taux d'électrification	99.9%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	99.6%	2004
Nombre d'écoles primaires	7	2008
Nombre de collèges – Lycée	4	2008
Nombre de C.S.B	3	2008
Nombre de Bureau de postes	4	2008

## LES DELEGATIONS DE LA GOULETTE ET DU KRAM

L'ancienne délégation de La Goulette (décomposée aujourd'hui en deux délégations) regroupe en 2010, quelques 90000 habitants dont seulement le tiers résident dans la commune de La Goulette, répartie par son port, et sa forteresse.

Les deux délégations se distinguent :

- Un milieu physique attrayant, forme d'une façade littorale, du lac de Tunis et de plaines
- Un bon niveau d'accessibilité par le TGM et les routes RN9, RR53 et le port de Radès reliant la banlieue Nord et la banlieue Sud
- Une dynamique urbaine très prononcée (Aouina, Taieb Melti, Bouhaira).
- Une vocation résidentielle et bâtie notamment sur la partie littorale.
- Une bonne desserte en équipements de haut niveau; foire, port de voyageurs.
- Une dynamique urbaine très active (lac, Aouina, Air Zaghouan) appuyée par une bonne disponibilité foncière.



Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	2970.6	-
Population	88489	2008
Taux de croissance annuelle	2.67%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	29.79	-
Nombre de ménages	22069	2004
Taille moyenne de ménage	3.91	2004
Taux d'activité	47.9%	2004
Taux de chômage	12.4%	2004
Nombre de logements	25441	2004
Densité d'habitat (log/ha)	8.56	2004
Taux de desserte en eau potable	99.75%	2004
Taux d'électrification	99.9%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	97.55%	2004
Nombre d'écoles primaires	13	2008
Nombre de collèges – Lycée	9	2008
Nombre de C.S.B	3	2008
Nombre de Bureau de postes	3	2008

## LES DELEGATIONS DE TUNIS, MEDINA, BAB B'HAR, BAB SOUIKA ET SIDI EL BECHIR

Cœur battant de l'agglomération de Tunis les quatre délégations de Tunis Médina, Bab B'har, Bab Souika et Sidi El Béchir forment la zone centrale du gouvernorat de Tunis et regroupent 120375 habitants.

Ces délégations centrales se distinguent :

- Un site naturel diversifié; collines (La Kasbah), mer, Lac de Tunis.
- Une bonne accessibilité par les transports en commun (bus, métro, train) et les différents boulevards malgré les signes d'encombrement.
- La concentration des activités tertiaires (bureaux, banques) des administrations (ministères...) et des commerces de détail (50 % du total du gouvernorat).
- L'existence d'un patrimoine historique riche (Médina, Souks...) et varié.
- Une forte couverture en équipement socio collectif à fort rayonnement notamment les hôpitaux (Habib Thameur, Rabta, Charles Nicolle...).
- Un tissu urbain hétérogène, de l'habitat traditionnel (Médina) à l'habitat collectif (ville basse, Lafayette).



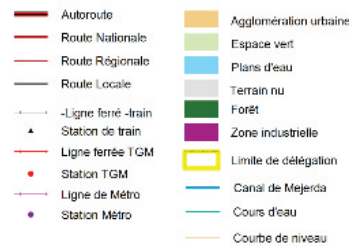
Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	1746.94	-
Population	124212	2008
Taux de croissance annuelle	-1.32%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	71.1	-
Nombre de ménages	37544	2004
Taille moyenne de ménage	2.57	2004
Taux d'activité	35.05%	2004
Taux de chômage	10.63%	2004
Nombre de logements	42713	2004
Densité d'habitat (log/ha)	24.25	2004
Taux de desserte en eau potable	99.6%	2004
Taux d'électrification	99.88%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	98.28%	2004
Nombre d'écoles primaires	24	2008
Nombre de collèges – Lycée	23	2008
Nombre de C.S.B	8	2008
Nombre de Bureau de postes	15	2008

## LES DELEGATIONS DE KABARIA, OUARDIA ET JBEL JELLOUD :

Ancien pôle industrielle du gouvernorat de Tunis, ce secteur sud composé des délégations de Kabaria, El Ouardia et Jbel Jelloud regroupe 142450 habitants dont plus de 60% résident dans la délégation de Kabaria.

Ces délégations sud, se caractérisent :

- Un milieu naturel diversifié composé de collines (Kharrouba), forêt et de sabkhat (Séjourna).
- Un accès aisé à partir des transports publics: train, métro et voies nationales (RN1, autoroute ...).
- Importance des activités industrielles (cimenterie, ...)
- Des conditions de vie difficile (habitat populaire, pollution, circulation, inactivité) sachant que le taux de chômage atteint 23% dans la délégation de Jbel Jelloud.



Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	2388.9	-
Population	141780	2008
Taux de croissance annuelle	0.98%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	59.35	-
Nombre de ménages	33166	2004
Taille moyenne de ménage	2.74	2004
Taux d'activité	45.03%	2004
Taux de chômage	18.2%	2004
Nombre de logements	34226	2004
Densité d'habitat (log/ha)	14.33	2004
Taux de desserte en eau potable	99.6%	2004
Taux d'électrification	99.93%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	97.43%	2004
Nombre d'écoles primaires	31	2008
Nombre de collèges – Lycée	15	2008
Nombre de C.S.B	8	2008
Nombre de Bureau de postes	6	2008



## LES DELEGATIONS DE HRAIRIA, SIDI H'GINE SEJOURMI

Constituant le secteur ouest du gouvernorat de Tunis, les délégations de Hraïria, Sidi H'cine Sejourmi regroupent près de 22% de la population totale de la population du gouvernorat.

Les délégations de l'Ouest de Tunis se caractérisent :

- Un site naturel plat, dominé par Sebkhia, Sejourmi et le passage du canal Mejerda-Cap Bon
- Un poids démographique important de 220000 habitants.
- La persistance d'une activité agricole malgré un recul remarquable (désertion de périmètre irrigué).
- Des conditions d'accès et de desserte difficiles.
- Un habitat hétérogène dominé par l'habitat industriel quelque fois incontrôlé.
- Un niveau d'infrastructure assez moyen marqué par un déficit en assainissement



Autoroute	Agglomération urbaine
Route Nationale	Espace vert
Route Régionale	Plans d'eau
Route Locale	Terrain nu
Ligne feré -train	Forêt
Station de train	Zone industrielle
Ligne ferrée TGM	Limite de délégation
Station TGM	Canal de Mejerda
Ligne de Métro	Cours d'eau
Station Métro	Courbe de niveau

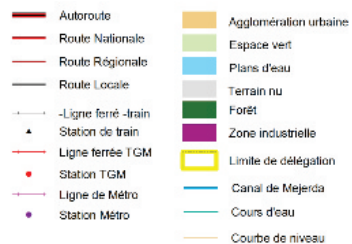
Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	10637.32	-
Population	180552	2008
Taux de croissance annuelle	3.13%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	16.97	-
Nombre de ménages	38070	2004
Taille moyenne de ménage	4.62	2004
Taux d'activité	46.95%	2004
Taux de chômage	14.85%	2004
Nombre de logements	40924	2004
Densité d'habitat (log/ha)	3.85	2004
Principal pôle urbain	Tunis	-
Taux de desserte en eau potable	99.5%	2004
Taux d'électrification	99.75%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	65.8%	2004
Nombre d'écoles primaires	36	2008
Nombre de collèges – Lycée	16	2008
Nombre de C.S.B	8	2008
Nombre de Bureau de postes	3	2008

## LES DELEGATIONS DU BARDO ET D'EZZOUHOUR

Regroupant une population de l'ordre de 106000 habitants les délégations du Bardo et d'Ezzouhour situées au Nord Ouest du gouvernorat de Tunis sont de vocation résidentielle et assument dans leur partie Nord (Le Bardo) un rôle de souveraineté nationale (Chambre de députés et des conseillers).

Les deux délégations se caractérisent :

- Un milieu naturel marqué par la proximité de seablat Sejourmi
- Une bonne accessibilité par le métro le train et la route
- Un cachet culturel très riche (le musée de Bardo, aqueduc, ...)
- Une faible dynamique démographique marquée par une baisse permanente du volume local de population



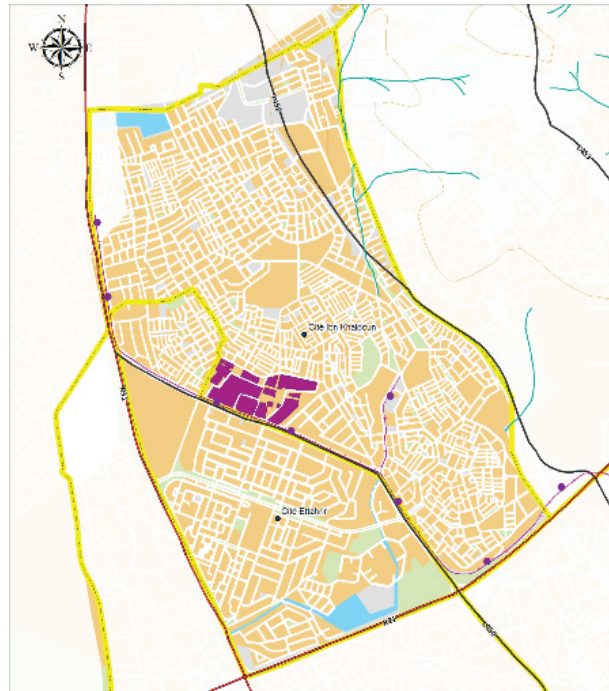
Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	1083.24	-
Population	108506	2008
Taux de croissance annuelle	-0.39	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	100.17	-
Nombre de ménages	27235	2004
Taille moyenne de ménage	4.12	2004
Taux d'activité	45.95%	2004
Taux de chômage	14.2%	2004
Nombre de logements	29195	2004
Densité d'habitat (log/ha)	26.95	2004
Taux de desserte en eau potable	99.7%	2004
Taux d'électrification	100%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	98.35%	2004
Nombre d'écoles primaires	22	2008
Nombre de collèges – Lycée	12	2008
Nombre de C.S.B	4	2008
Nombre de Bureau de postes	5	2008

## LES DELEGATIONS D'EL OMRANE- EL OMRANE SUPERIEUR ET ETTAHRIR

Le secteur Nord du gouvernorat de Tunis, regroupant les délégations d'El Omrane, El Omrane Supérieur et Ettahrir, totalise quelques 130000 habitants dont 50% résident dans la délégation d'El Omrane Supérieur.

Cet ensemble de délégations du Nord du gouvernorat de Tunis se distingue :

- Une bonne desserte par les transports en commun (bus métro) et des voies rapides (A et X3)
- Un tissu urbain hétérogène, pavillonnaire (El Omrane) populaire (Jbel Lalmer), composé d'opération d'habitat social (Ettahrir) et Ibn Khaldoun générant de fortes densités (21000 habitants au km<sup>2</sup> à El Omrane Supérieur).
- Proximité de grands équipements universitaires, campus



Autoroute	Agglomération urbaine
Route Nationale	Espace vert
Route Régionale	Plans d'eau
Route Locale	Terrain nu
Ligne ferré -train	Forêt
Station de train	Zone industrielle
Ligne ferrée TGM	Limite de délégation
Station TGM	Canal de Mejerda
Ligne de Métro	Cours d'eau
Station Métro	Courbe de niveau

Indicateurs	Observations	
Surface (en hectare)	975.3	-
Population	127793	2008
Taux de croissance annuelle	0.78%	-
Population urbaine	-	-
Population rurale	-	-
Densité de la population (hab./ha)	131.03	-
Nombre de ménages	32184	2004
Taille moyenne de ménage	4.20	2004
Taux d'activité	45.97%	2004
Taux de chômage	16.5%	2004
Nombre de logements	31485	2004
Densité d'habitat (hab./ha)	32.28	2004
Taux de desserte en eau potable	99.8%	2004
Taux d'électrification	99.97%	2004
Taux de branchement au réseau d'assainissement	97.97%	2004
Nombre d'écoles primaires	28	2008
Nombre de collèges – Lycée	13	2008
Nombre de C.S.B	5	2008
Nombre de Bureau de postes	5	2008